

IMPRESSUM

Ce rapport a été rédigé par les collaboratrices et les collaborateurs.

Responsable : Evelyne Vaucher Guignard
Statistiques : Caroline Regamey
Illustrations (extraites du journal *Les Nouvelles de l'année*) : François Maret
Photographies : Jérôme Renevey
Visuels ciao.ch et Editions: Jean-Claude Haymoz
Maquette : Agence Trio, Lausanne
Correctrice : Evelyne Brun Kaouass
Réalisation : Agence Trio, Lausanne
Impression : Imprimerie Paperforms SA, Villars-Sainte-Croix

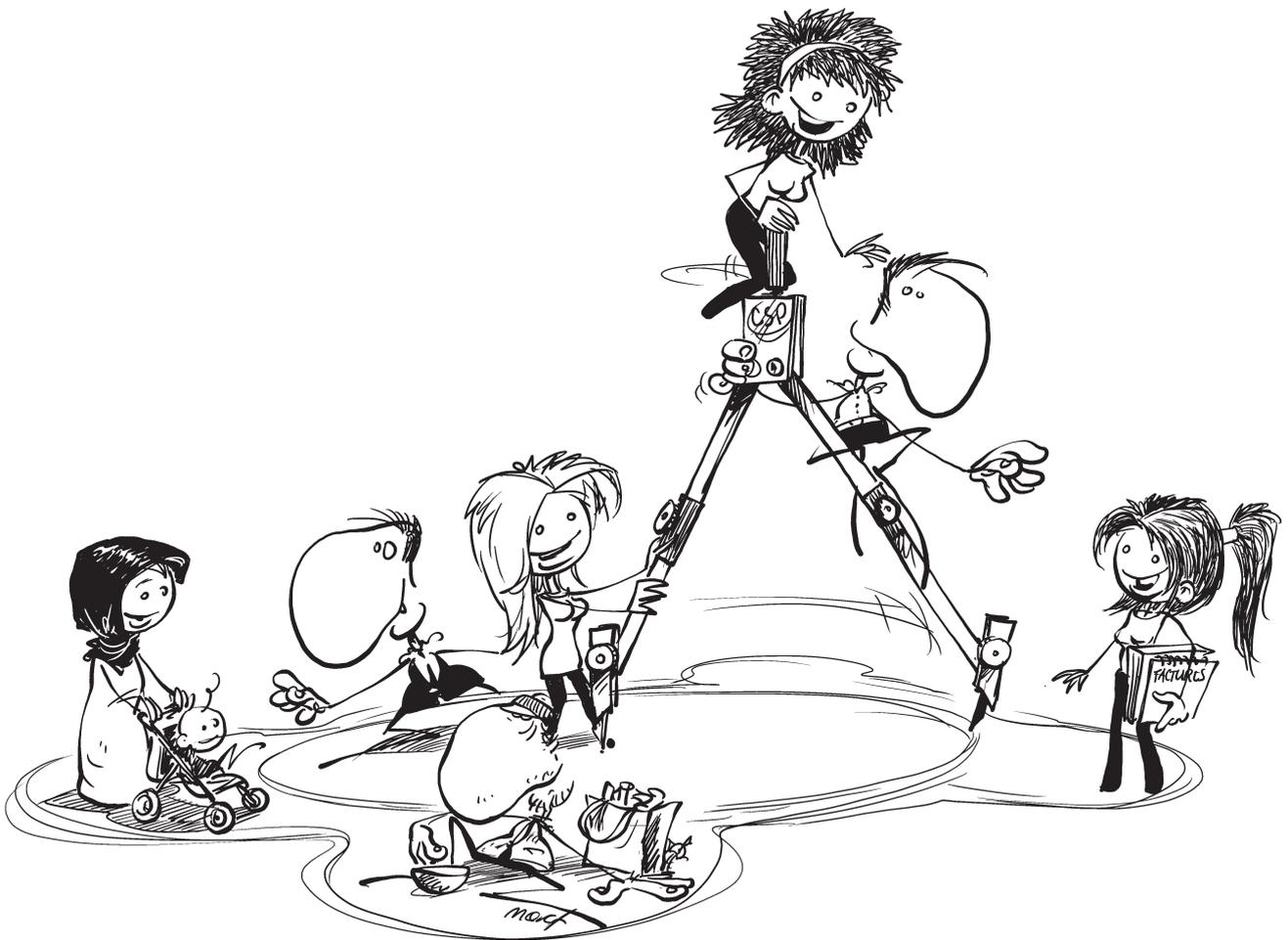
Mai 2015

Centre social protestant Vaud
Rue Beau-Séjour 28
1003 Lausanne
Tél.: 021 560 60 60
Fax: 021 560 60 61
Courriel: info@csp-vd.ch
Site internet: www.csp.ch/vd
CCP: 10-252-2
IBAN CH09 0900 0000 1000 0252 2

Glossaire : pour faciliter votre lecture, vous trouverez un glossaire des nombreux acronymes en fin de rapport, page 57.

SOMMAIRE

LE CSP EN BREF	
INTRODUCTION	6
RAPPORT DU COMITÉ	8
DIRECTRICE	9
SECTEURS SOCIAUX	10-40
Accueil	10-11
Consultation Couple et Famille	12-15
Consultation juridique	16-19
Jet Service, jeunes et travail	20-25
La Fraternité, service social pour personnes immigrées	26-31
Service social polyvalent	32-37
Gestion de budget spécialisée	36-37
Prévention de l'endettement non maîtrisé des jeunes	38-40
SECTEUR SOCIOCOMMERCIAL	42-43
Ramassage et vente d'objets d'occasion	42-43
SECTEURS DE SOUTIEN	44-51
Administration	44-45
Communication et Editions la Passerelle	46-47
Politique et recherche sociales	48-49
Ressources humaines	50-51
Départs, arrivées, remerciements	50-51
COMPTES 2014 - EXTRAITS	52-55
Bilan au 31 décembre	52-53
Recettes et dépenses	54-55
Subventions et contributions	55
Remerciements	55
LES ORGANES DE L'ASSOCIATION	56
GLOSSAIRE ET ACRONYMES	57
PARTENAIRES ET RÉSEAUX	58-59



Un Centre social protestant qui inclut les personnes, la vision du dessinateur François Maret.

LE CSP EN BREF



CONSULTATIONS

13'289 consultations dont **3769** en permanences

6515 situations représentant **7201** personnes

5292 nouvelles situations représentant
5929 nouvelles personnes

907 consultations données à des
professionnel-le-s

Des consultations dispensées dans **12 lieux** du
canton

RÉPARTITION DES CONSULTATIONS SELON LE DOMICILE

Canton de Vaud **97,5%**

Lausanne Région **56%**

Lausanne **31%**

INFORMATION COLLECTIVE JURIDIQUE

15 séances sur la séparation et le divorce ayant
touché 388 personnes

PRÉVENTION DU SURENDETTEMENT AUPRÈS DES JEUNES

53 ateliers en milieu scolaire

2 actions pilotes en milieu extrascolaire

FORMATIONS POUR LES PROFESSIONNEL-LE-S

**Formation « argent, dettes,
désendettement »**

5 sessions de 2 jours, pour un total
de 45 participant-e-s

**Formation dans le domaine du
droit de la famille**

Deux sessions d'un jour

**Formation dans le domaine du
droit des étrangers**

1 session en trois modules d'une
journée chacun

INTRODUCTION



COUP DE CHAPEAU !

L'année 2014 a vu une succession de faits marquants dans les services du CSP au public. En voici quelques-uns :

En janvier, le secteur Consultation Couple et Famille du CSP a intégré la consultation présente auparavant à Caritas Vaud. Une nouvelle collègue a rejoint l'équipe CCF du CSP ; les conseillères et les conseillers conjugaux du CSP sont dorénavant présents à Yverdon, Payerne, Oron, Orbe, Echallens et Lausanne. L'accès téléphonique pour la prise de rendez-vous est amélioré, et un nouveau flyer de présentation est diffusé auprès du public et des institutions partenaires.

En mars, le Galetas du Nord Vaudois à Yverdon a fermé ses portes au départ à la retraite de son responsable. Dans l'impossibilité de trouver un local moins décentré, et sans moyens d'investissement suffisants, le CSP a renoncé à maintenir ce magasin. Une décision difficile, accueillie avec regret mais compréhension par les autorités, le réseau associatif, de nombreux partenaires dans la région ainsi que par le public.

Mois après mois jusqu'en juillet, la chargée de recherche et de politique sociales et le secteur Jet Service suivent les débats au Grand Conseil sur la nouvelle Loi sur l'aide aux études et à la formation. Le CSP avait transmis ses observations au Département puis aux député-e-s ; plusieurs d'entre eux ont sollicité des explications et apprécié les informations fournies sur les implications concrètes et les risques amenés par diverses nouvelles dispositions du projet de loi.

En septembre, les Editions la Passerelle présentent deux nouvelles publications : une édition entièrement revue de *Parents célibataires* et une brochure *Mariage – union libre, quelles différences ?*. Ces deux publications impliquant le secteur juridique du CSP fournissent au public des informations complètes et accessibles sur les changements récents en droit de la famille.

En septembre encore, deux secteurs fêtent ensemble leurs anniversaires : Jet Service a 30 ans, la Fraternité en a 50. L'occasion de réunir les réseaux et les partenaires et d'évoquer les actions développées par ces deux secteurs pour accompagner au mieux leurs publics, jeunes et migrants, dans les défis qu'ils rencontrent.

En octobre, avec le soutien du Bureau cantonal pour l'intégration, le CSP ouvre à Payerne, à quinzaine, une nouvelle permanence d'information et de conseil aux personnes migrantes de la Broye vaudoise, extension de la Fraternité. Cette permanence connaît rapidement une bonne affluence et les contacts s'établissent avec un réseau dense de partenaires tant publics que privés. La Fraternité rejoint ainsi à Payerne d'autres services du CSP : consultations juridiques, Couple et Famille, Gestion de budget spécialisée, sans oublier le Galetas de la Broye.

En novembre, à la suite des actions de prévention déjà développées auprès des jeunes en formation professionnelle, dans le cadre du Programme cantonal de Prévention du surendettement, le Service social polyvalent et Jet Service publient un test et un quiz sur les questions d'argent, sur le site ciao.ch, partenaire de longue date pour l'information et la sensibilisation des jeunes aux

Pour assurer ses services existants et ses nouveaux développements, les moyens du CSP Vaud proviennent des pouvoirs publics, de l'Eglise (canton, régions et paroisses), des donateurs et des donatrices et des ventes de ses magasins d'occasion. Le budget 2014 est tenu sans déficit. Un grand merci pour tous les soutiens et toutes les collaborations fructueuses tout au long de cette année !

questions d'argent, de travail, de formation. D'autres activités, tel un dîner-quiz avec le soutien des Communes de l'Ouest lausannois, sont également mises sur pied.

En décembre, une coalition d'Organisations non gouvernementales au plan suisse, mais aussi cantonal ou local, publie un manifeste au sujet des attaques contre l'aide sociale et les personnes qui y recourent. Le CSP Vaud, au nom de l'association des CSP, fait partie de cette coalition et a participé au groupe de rédaction du manifeste.

En arrière-fond de ces activités nouvelles et de ses services habituels, le CSP a vécu cette année l'effort continu de tenue de son budget déficit zéro ; un manque de ressources du fait de postes non remplacés ou partiellement remplacés durant plusieurs mois dans les Galetas,

l'Administration et le Service social polyvalent – manque de ressources qui a pesé lourdement sur ces secteurs et aussi sur toute l'institution ; et enfin un travail de fond sur son organisation interne, aboutissant à un système renouvelé qui sera mis en place courant 2015. La participation de toutes et de tous, tant aux activités courantes qu'à ces défis particuliers à relever en 2014, mérite un grand salut et un grand coup de chapeau !

Hélène Küng, directrice

FONDATION DU 50^E

Le conseil de Fondation du 50^e s'est réuni plusieurs fois cette année et a notamment adopté un projet proposé par le Secteur juridique et qui consiste à créer et à doter un fonds de procédure juridique destiné à aider des personnes, dont le CSP estime la cause digne d'intérêt et pour lesquelles le coût serait un obstacle, à poursuivre une procédure judiciaire.



Le CSP existe toujours, dessin inédit.

RAPPORT DU COMITÉ



Accompagnant le CSP sur son chemin au contour parfois sinueux, le Comité a vécu une fois encore une année dense, exigeante mais aussi extraordinairement enrichissante.

La situation financière du CSP est stabilisée. Les comptes 2014, équilibrés, bouclent avec un solde positif. Les charges sont contenues, le budget 2014 a été respecté et le CSP reconstitue ses réserves.

Des contributions extraordinaires, sans compter le produit de la vente, fin 2014, d'un tableau de Dubuffet, reçu en legs (qui arrivera en 2015), permettent d'envisager l'avenir avec confiance. Un fonds de régulation sera prochainement constitué : ses mécanismes devraient permettre au CSP d'absorber les fluctuations des recettes, en donnant la possibilité au CSP d'utiliser une partie des produits extraordinaires pour développer notamment de nouveaux projets sans risquer de mettre en péril la stabilité de l'institution.

Si, grâce à un engagement sans faille de ses collaborateurs et de ses collaboratrices, la qualité et la fiabilité des prestations du CSP ont été assurées, il faut savoir cependant que l'institution a rencontré quelques problèmes quant à son mode de fonctionnement interne et à sa gouvernance. Pour y mettre un terme, analyser les difficultés rencontrées, comprendre les besoins des uns et des autres, cerner les changements à apporter et proposer une nouvelle organisation interne du CSP, le Comité a constitué un groupe de travail, composé de quatre membres du Comité, d'un représentant de l'équipe

des collaborateurs du CSP et de la directrice. Consultés, les collaborateurs du CSP ont pu faire part de leur point de vue lors des différentes phases du processus engagé.

A la suite de l'analyse faite par le groupe de travail, le Comité a estimé nécessaire de procéder à quelques ajustements et changements destinés à améliorer le système de gouvernance interne du CSP. Ceux-ci consistent principalement en un remodelage du système participatif, à une clarification du processus décisionnel et à la création d'un nouveau poste, soit celui d'un secrétaire général. Les besoins organisationnels du CSP exigent en effet maintenant que la direction soit en partie déchargée des tâches administratives importantes dues à sa taille et de renforcer le lien et le suivi des dossiers entre les différents secteurs du CSP. Ces modifications seront introduites progressivement en 2015 et seront concrétisées dans un nouvel organigramme.

Le Comité est ainsi confiant que les mesures prises permettront au CSP d'aller de l'avant et de relever, avec une énergie retrouvée, les défis qui l'attendent.

Le Comité a pris acte avec regret de la démission de MM. Jean Martin et Gabriel Dutoit, respectivement membres du Comité depuis 11 et 7 ans. Il est très reconnaissant pour leur apport à la réflexion générale sur l'institution et les en remercie beaucoup.

Le Comité a tenu cette année neuf réunions d'environ deux heures. Le Bureau, chargé de préparer les séances du Comité, s'est quant à lui réuni dix fois. Je tiens à remercier tous ses membres encore une fois très chaleureusement ainsi que toutes les personnes, salariées et bénévoles, qui travaillent au sein du CSP, sans oublier bien sûr nos subventionneurs et tous les donateurs et toutes les donatrices qui ont répondu présents si magnifiquement et permis cette année encore au CSP de poursuivre le travail qui est le sien.

Anne Baehler Bech, présidente



DIRECTRICE



La directrice veille à l'unité et à la cohésion de l'ensemble du CSP et est garante de la ligne de l'institution, à l'interne comme à l'externe, se fondant sur la mission et les valeurs du CSP. Elle porte la responsabilité de l'ensemble de l'institution. Et notamment, face au comité, des grandes orientations de l'institution, de la politique financière et de la recherche de fonds. Elle est responsable du CSP face à l'extérieur et le représente dans ses relations avec les autorités politiques, les autorités religieuses, les subventionneurs, les partenaires sociaux, les médias ainsi que dans ses prises de position publiques.

ASPECTS MARQUANTS EN 2014

Pilotage et organisation générale

- Suivi budgétaire de l'exercice 2014 (déficit zéro).
- Organisation interne : partage de constats sur les points à améliorer, en particulier dans le domaine de la communication interne, de la prise de décisions, de la mise en œuvre des décisions ; participation au groupe de travail mis sur pied par le Comité, participation à l'élaboration des propositions de changement d'organisation. Elaboration des documents du groupe de travail.

Secteurs et projets

- Plusieurs événements marquants (voir l'introduction).
- Plusieurs secteurs voient leurs forces diminuées dans l'attente de remplacements : Galetas, ressources humaines, recherche de fonds, secteur social polyvalent. Mise sur pied d'appuis provisoires et partiels.

Partenariats

- Travail avec Profa en vue d'une évaluation demandée par le Canton sur la consultation de couple.
- Participation à la coalition des ONG et au groupe de rédaction du manifeste au sujet des attaques contre l'aide sociale.
- Discussion avec l'EPER au sujet de la nouvelle consultation en droit des étrangers ouverte par l'EPER en octobre, en parallèle aux prestations assurées par le CSP via la Fraternité et le secteur juridique. Informations en réponse aux questions des partenaires sur le rôle respectif des prestations EPER et CSP.

Recherche de fonds

- Sollicitation de nouvelles fondations.
- Réorganisation du calendrier des actions de recherche de fonds vu la diminution des ressources dans ce secteur (absence partiellement remplacée).

Divers, formation

Pas de formation continue cette année.

Hélène KÜNG

100 %



SECTEURS SOCIAUX

ACCUEIL



Le secteur de l'Accueil combine un travail de réception : accueil des personnes qui se présentent pour un rendez-vous, fixation de rendez-vous, réception et transmission des appels téléphoniques et un travail d'accueil qui consiste à écouter les demandes des personnes, les identifier et orienter à bon escient à l'externe ou à l'interne du CSP.

pétences des conseillers conjugaux, des psychothérapeutes et des médiateurs. En vue de la modification de la loi en juillet 2014, Antoine Hartmann, juriste, a informé des changements concernant l'autorité parentale.

La rencontre avec le Service social polyvalent a servi, quant à elle, à réorganiser les permanences sociales et à mettre en commun les besoins respectifs. Ce fonctionnement maintient ainsi une bonne cohérence et évite que la communication ne se disperse.

Le maintien des liens permet de rester au fait des nouveautés de chaque secteur, d'entretenir une harmonie et d'avoir une cohésion d'équipe.

L'Accueil souhaite cette année vous présenter une des particularités de son fonctionnement au sein du CSP : chacune de ses collaboratrices est répondante d'un des autres secteurs.

Il est en effet important que l'Accueil soit en lien permanent avec les autres secteurs pour réunir les nombreuses informations, les transmettre ou les recevoir de façon claire et concise. Des rencontres sont ainsi organisées pour échanger, discuter, ou encore mettre en place une nouvelle organisation.

En 2014, l'Accueil a par exemple rencontré le Service Couple et Famille pour parler des domaines de com-

STATISTIQUES

**22'700
demandes
traitées**

**1700 de plus
qu'en 2013**

En 2014, presque 22'700 demandes ont été traitées par les collaboratrices de l'Accueil de Beau-Séjour. En moyenne mensuelle, 1'891 demandes ont été réellement traitées, 87,2 par jour ouvrable.

La moitié des demandes entrent dans le champ de la réception proprement dite, soit l'accueil des personnes se présentant pour un rendez-vous pris, la fixation des

rendez-vous, la réception et la transmission des téléphones, etc.

En tout 11'323 prestations de réception ont été accomplies en 2014, ce qui en représente 944 en moyenne mensuelle, et 43,5 en moyenne par jour ouvrable. La grande majorité des prestations de réception est traitée par téléphone (79%), et une sur cinq en face-à-face.

Les 50 % des demandes ont impliqué un travail d'accueil, reposant sur l'écoute des personnes et l'identification de leurs demandes, afin de pouvoir effectuer au mieux l'orientation interne ou externe des nouveaux usagers-ères. Ce travail exigeant mobilise beaucoup d'attention, de grandes connaissances des prestations existant au CSP et dans les autres services présents dans le canton et beaucoup de compétences humaines.

La tendance à la hausse observable ces dernières années est confirmée, puisque 825 accueils de plus qu'en 2013 ont pu être accomplis (8 % d'augmentation). Au total, 11'371 demandes d'usagers-ères ont été prises en charge par les collaboratrices de l'Accueil, dans la grande majorité des cas par téléphone (87 %).

948 entretiens d'accueil ont été effectués en moyenne mensuelle, soit 43,7 par jour ouvrable.

Une moyenne de 43,7 entretiens d'accueil par jour ouvrable

La hausse du nombre de demandes traitées toujours en augmentation

79 % des prestations de réception traitées par téléphone

825 accueils en plus (travail d'écoute, d'identification de la demande et d'orientation)

Voici un bref récit d'un échange type avec une personne (ré)orientée au CSP:

« Bonjour, on m'a dit que vous pouviez m'aider, que vous aurez une solution pour moi. »

« Quelle est votre situation ? »

S'ensuit une description puis un éclaircissement de la situation. Or, elle ne concerne pas le CSP et l'Accueil doit proposer une orientation plus adéquate.

« Nous ne pouvons répondre à votre demande. Veuillez vous adresser à ou aux lieux suivants. »

« Deux personnes m'ont dit que vous pouviez m'aider. On m'a dit que vous pouviez m'aider, je ne comprends pas. Qui aidez-vous au CSP ? »

Beaucoup de personnes font confiance au CSP. L'orientation à l'Accueil est nécessaire et n'est pas toujours facile à entendre par les usagers-ères.

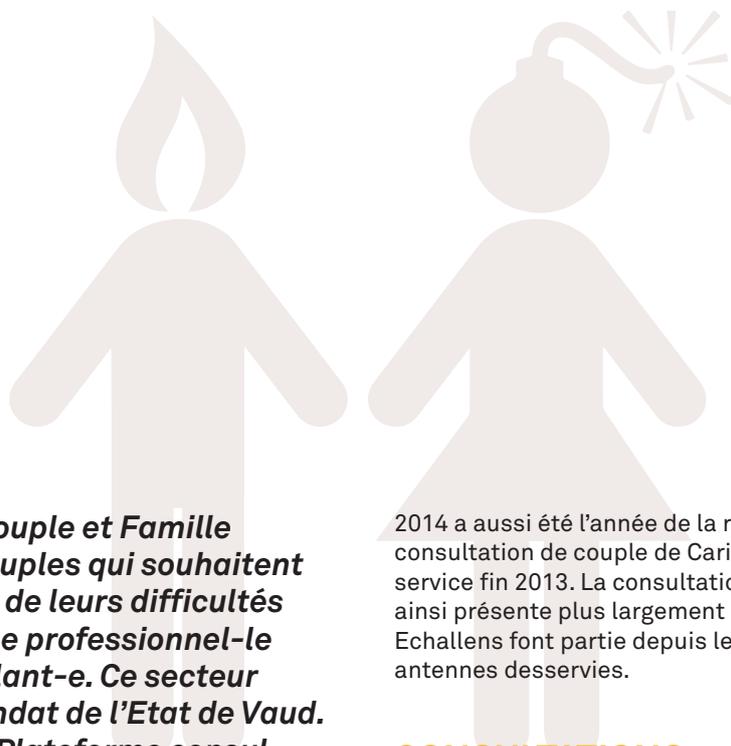
Quand vous recommandez le CSP, pensez à ajouter : « Le CSP tente d'orienter adéquatement, en essayant d'éviter un ping-pong toujours décourageant et frustrant pour les usagers-ères. »

Astrid BERGER	30 %	Anne SKIRA	40 %
Mexhide BYTICI	70 %	Catherine WENGER-	
Nicole PLETSCHER	60 %	BOGHOSSIAN	60 %



SECTEURS SOCIAUX

CONSULTATION COUPLE ET FAMILLE



La consultation Couple et Famille (CCF) reçoit les couples qui souhaitent échanger au sujet de leurs difficultés en présence d'un-e professionnel-le neutre et bienveillant-e. Ce secteur travaille sous mandat de l'Etat de Vaud. Il fait partie de la Plateforme consultation conjugale Vaud qui regroupe les deux institutions Profa et le CSP.

2014 a aussi été l'année de la reprise par le CSP de la consultation de couple de Caritas Vaud qui a fermé son service fin 2013. La consultation de couple du CSP est ainsi présente plus largement dans le canton : Orbe et Echallens font partie depuis le 1^{er} janvier 2014 des antennes desservies.

CONSULTATIONS

On constate une augmentation des consultations entre 2013 et 2014, qu'on peut expliquer par la reprise des consultations de Caritas et par l'effort d'accessibilité mentionné plus haut.

A Orbe-Yverdon : en 2014, la consultation d'Yverdon-les-Bains a connu un nouveau record avec 352 entretiens annuels ! Les consultants proviennent principalement de la ville et de la région d'Yverdon, mais également des contrées avoisinantes. Depuis la reprise par le CSP au début 2014 de la consultation d'Orbe, la répartition de la demande s'est modifiée à Yverdon. Jusqu'à l'année 2013 comprise, entre 15 % et 20 % des consultants provenaient de l'ancien district d'Orbe. En 2014, seuls 4 % des clients étaient issus d'Orbe et de sa région. Parallèlement, la demande à Yverdon et dans sa région a fortement augmenté en 2014, passant de 47 % à 61,5 %.

VISIBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ DE LA CONSULTATION

2014 a été l'année d'un investissement particulier pour une meilleure visibilité et accessibilité des consultations Couple et Famille.

Un nouveau dépliant présentant la consultation a été élaboré et diffusé largement auprès du réseau médico-social dans le canton.

Une nouvelle adresse e-mail a été créée. Ainsi en écrivant à couple@csp-vd.ch, toute personne ou couple a l'assurance d'obtenir une réponse ou un rendez-vous dans les meilleurs délais.

Le travail avec les couples : entre globalité et spécificité

Les situations complexes et précaires sont en augmentation parmi les couples qui consultent.

Ces couples, parfois envoyés par un professionnel du réseau médico-social, déposent leur vie un peu comme une pelote où les fils et les nœuds s'emmêlent.

Ces personnes et ces couples vivent de multiples précarités touchant différents domaines de leur existence : santé, emploi, formation, logement, difficultés dans leur couple et avec leurs enfants, endettement, parfois violence. Ils sont souvent déjà suivis par différents professionnels : par exemple le Service de protection de la jeunesse (SPJ), le Centre social régional (CSR), un médecin généraliste, une unité psychiatrique, une infirmière de la petite enfance, un service juridique ou/et un service de désendettement. Dans ces cas-là, la collaboration avec le réseau est importante.

Prendre le temps de clarifier avec le couple, de mettre des mots sur ces nœuds et les diverses prises en charge extérieures, c'est garder ce regard global qui permet de distinguer ce qui se fait ailleurs et ce qui peut se faire plus spécifiquement en consultation conjugale. Ce travail de clarification permet au couple de redevenir sujet donc acteur de son histoire.

Lorsque la conseillère conjugale ou le conseiller conjugal reçoit ces couples, il-elle cherche à identifier avec eux ce qu'ils recherchent en venant en consultation. Ils sont ici en toute liberté : qu'est-ce que chacun désire trouver en ce lieu-ci ? Quelles sont leurs attentes, que souhaitent-ils travailler en leur présence ?

Pouvoir dire ses attentes, c'est se situer en tant que sujet, c'est créer à l'intérieur de soi un espace pour quelque chose de nouveau, ouvrir à des possibles pour soi et pour le couple, en créant ensemble du lien social. C'est faire émerger des ébauches de solutions possibles et faire le choix de celles qui semblent les plus adaptées.

Quelles que soient leurs ressources, quelques minimales puissent-elles sembler parfois, toute personne et tout couple peut se demander comment faire pour aller mieux dans sa relation.

Les conseillers-ères sont là pour écouter ces couples dans ce qu'ils amènent de leur vie, avec empathie, pour les rejoindre dans leur souffrance. Être là pour eux, avec une vision globale et leurs compétences pour un travail spécifique sur la relation.

Augmentation du nombre des consultations et des situations complexes et précaires.

«Cela fait du bien de pouvoir parler ainsi, j'ai pu exprimer mes problèmes sans être interrompu et je me suis senti enfin écouté. Je n'ai pas dû remplir de formulaires, j'ai juste pu dire ce que je vivais. Et on a envie que cela aille mieux dans notre couple.»

«En consultation conjugale, on peut se parler sur des choses qu'on n'ose pas et qu'on ne peut pas dire ni ailleurs ni entre nous.»

«La consultation nous aide à réfléchir à ce que nous vivons et voulons vraiment.»

PROMOTION, RÉSEAU, MÉDIAS

Réseau Violence domestique

Depuis plusieurs années, le Canton de Vaud a fait en effort particulier pour répertorier les différents services qui offrent une aide dans les situations de violence conjugale. Le secteur continue de participer activement à ce réseau :

En janvier : journée annuelle du réseau vaudois contre la violence domestique.

En octobre : une formation avec M^{me} Chantal Bourassa, professeure à l'École de travail social de l'Université de Moncton au Canada et une conférence remarquée du psychothérapeute Jean-Luc Tournier, toutes deux organisées dans le cadre du SPJ, sur la thématique « Enfants exposés aux violences conjugales – Parentalité en contexte de violence conjugale ».

Le secteur a aussi participé à l'élaboration du *Catalogue de prestations – document à l'usage des professionnel-le-s* paru en 2014 et qui concerne plus particulièrement les enfants exposés aux violences conjugales, considérés comme des victimes directes de cette violence. La consultation Couple et Famille du CSP figure dans ce catalogue de prestations en lien avec la Plateforme consultation de couple Vaud.

Autres liens

Il est à relever en 2014, la participation à diverses rencontres, notamment sur l'autorité parentale conjointe, avec la Fondation As'trame et avec l'association ProXy qui partagent les locaux avec la consultation CCF à Echallens.

En collaboration avec l'Espace culturel des Terreaux et le Café-bar le Sycomore, et pour prolonger le spectacle *Les Pères*, deux conseillères conjugales ont animé un café social sur les thèmes de la paternité et de la parentalité : « Qu'est-ce qu'être père aujourd'hui ? Peut-on devenir parents et rester amants ? »



Médias

Plusieurs journalistes ont sollicité le secteur autour de la problématique du couple et de la famille (rupture amoureuse, couple et arrivée de l'enfant, etc.). Plusieurs articles sont ainsi parus dans la presse (*Echo du Gros-de-Vaud, Fémina, Construire, L'illustré* notamment).

Le secteur a participé à la conférence de presse donnée par le CSP à l'occasion de la publication de deux nouvelles brochures du CSP *Mariage – union libre* et *Parents célibataires*.

Se former

Les formations suivies sont en lien avec cette vision globale et cette diversité de situations rencontrées :

« Comment survivre aux couples en thérapie » par M^{me} Florence Calficis, psychothérapeute et systémicienne

« Complexité des conflits de couple » par M^{me} Isabelle Tillmant, psychothérapeute à Bruxelles et spécialisée en thérapies de couple

« Familles recomposées » par M. Jean Van Hemelrijck, psychothérapeute et formateur en thérapie familiale

« Comment se pose aujourd'hui la question de la différence sexuelle ? » colloque systémique IECF à Genève

« A corps perdu, accord retrouvé », congrès de l'ANAAP à Neuchâtel

Chaque consultant a aussi suivi des supervisions collectives et individuelles.

S'engager

L'équipe du secteur s'engage à différents niveaux au sein de son institution et pour son métier :

Membres du Comité de l'Association des conseillers conjugaux (ACC)

Commission pédagogique DAS-HES : formation au conseil conjugal

Commissions du CSP : *Nouvelles*, communication externe, formation

Binational.ch : participation aux AG de l'association dont le CSP fait partie

Au niveau des 4 CSP romands, rencontre annuelle des conseillers conjugaux CSP

Cette rencontre a eu lieu en mars au CSP Vaud à Lausanne. Pour chaque professionnel-le des 4 CSP romands, c'est l'occasion d'échanger sur les nouvelles pratiques de chaque service et de mener une réflexion commune autour de la clinique du couple.

Au niveau de la Plateforme consultation de couple Vaud, en collaboration avec le partenaire Profa

Répondance et promotion de la Permanence Couple et interventions cliniques communes entre professionnel-le-s.

Journée plénière de la Plateforme consultation de couple en octobre.

Au niveau romand et tessinois, avec Couple +

La Fédération romande et tessinoise des Services de consultations de couple (FRTSCC) a changé de nom et est devenue : Couple+

La consultation Couple et Famille a été présente dans la réflexion sur les nouveaux statuts de Couple+ et l'élaboration de sa charte. Ainsi que dans la réflexion sur l'« Avenir de la formation en conseil conjugal ».

Le secteur participe au nouveau site internet de Couple+ : www.coupleplus.org

STATISTIQUES

	Situations	Nouvelles situations	Nombre de consultations
Consultation Lausanne, Yverdon, Payerne, Orbe, Echallens, Oron	312	234	1471
Consultations à professionnel-le-s			21
Total des consultations			1492
Situations de couples	231	166	1079
Situations de personnes seules	81	68	392
Nombre de personnes concernées	543	400	

En plus des chiffres ci-dessus, les conseillers-ères conjugal-es ont consacré 170 heures à répondre aux appels et aux messages électroniques dans le cadre de la Permanence consultation de couple (Plateforme Vaud).

Lieux de consultation

Les 47 % des consultations ont eu lieu à Lausanne, 24 % à Yverdon, 12 % à Payerne, 8 % à Orbe, 4 % à Echallens et 5 % à Oron.

En termes de domicile, 31 % des consultations sont données à des usagers-ères domicilié-e-s dans Lausanne Région, 60 % à des personnes vivant dans le reste du canton, et 9 % à des habitant-e-s de cantons voisins.

Consultations

47 %	Lausanne
24 %	Yverdon
12 %	Payerne
8 %	Orbe
4 %	Echallens
5 %	Oron

Les 15% des consultations sont données à des personnes qui habitent Lausanne même.

Consultation

312 situations ont été suivies, représentant 543 personnes.

Les situations suivies depuis l'année précédente ou plus longtemps sont au nombre de 78, et représentent 25% de l'ensemble des situations.

Pratiquement toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous et en face-à-face.

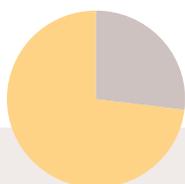
Au total, 73% des consultations sont des consultations de couples, 27% des consultations de personnes venues sans leur partenaire (en augmentation).

En termes de situations, 74% sont des situations de couples, et 26% des situations de personnes venues seules.

Le nombre moyen de consultations par situation est de 4,7.

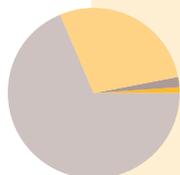
73% de personnes venues en couple

27% des consultations de personnes venues sans leur partenaire



Consultations délivrées

- 28% sont des entretiens préliminaires ou de clarification ;
- 69% concernent des personnes/ couples engagés dans un processus
- 2% sont des interventions de crise
- et 1% des entretiens d'une autre sorte.



Qui sont-ils, qui sont-elles ?

Parmi les couples :

- Huit couples sur dix (80%) sont mariés ;
- en tout, 88% des couples ont des enfants, soit 90% des couples mariés et 80% des couples non mariés.

Parmi les personnes qui consultent seules :

- les trois quarts sont des femmes (73%),
- 63% sont mariées ;
- et 70% ont des enfants.



88% des couples ont des enfants



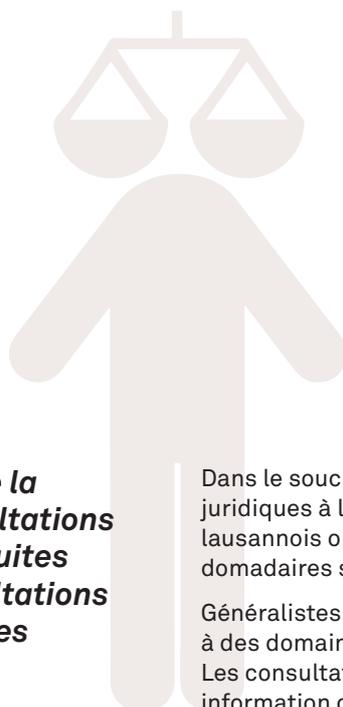
Les trois quarts des personnes qui consultent seules sont des femmes

Antoine BOREL	50%	Dominique LORENZ	50%
Marie-France COURVOISIER	30%	Cécile MORET PELLET, stagiaire	20%
Jacqueline GAY-CROSIER	80%	Véronique PRADES	50%



SECTEURS SOCIAUX

CONSULTATION JURIDIQUE



Le secteur met à disposition de la population vaudoise des consultations juridiques polyvalentes et gratuites dans tout le canton. Ces consultations touchent de nombreux domaines juridiques.

Dans le souci de faciliter l'accès aux consultations juridiques à leurs résidents, les communes de l'Ouest lausannois ont continué à financer six consultations hebdomadaires supplémentaires réservées à ces derniers.

Généralistes, les juristes traitent de questions touchant à des domaines juridiques aussi variés que complexes. Les consultations peuvent déboucher sur une simple information ou un conseil donné sur le moment, mais aussi sur un travail de suivi plus ou moins conséquent (recherche, courrier, recours, etc.).

CONSULTATIONS

Les consultations juridiques sont réparties sur tout le canton en fonction de l'évaluation du besoin et du nombre d'habitants dans la région concernée. La prise de rendez-vous est centralisée à Lausanne. Les collaboratrices de l'Accueil, par leur bonne connaissance du réseau social vaudois, garantissent une orientation optimale entre la consultation juridique, d'autres consultations du CSP ou d'autres organismes.

Outre les consultations sur rendez-vous, une permanence sans rendez-vous est assurée tous les lundis matin par trois juristes. Elle a pour but de traiter les demandes urgentes lorsqu'un rendez-vous ordinaire ne peut être proposé dans le délai nécessaire.

Les juristes donnent également des consultations téléphoniques et sans suivi aux professionnel-le-s du canton (CSR, CMS, associations partenaires, etc.).

Points saillants en 2014

Depuis plusieurs années, le secteur relaie, avec le secteur Accueil, un manque de rendez-vous juridiques disponibles pour répondre à la demande et ce tout particulièrement à Lausanne. En effet, c'est sur cette ville que se concentrent les demandes des habitant-e-s mais aussi celles des personnes qui y travaillent ou s'y rendent facilement. Un meilleur subventionnement a permis d'augmenter la dotation du secteur d'un 30 %. En parallèle, le départ de Sarah Monnard, juriste, qui œuvrait à 70 % à Jet Service, et le rattachement de ce poste au secteur juridique, a permis l'arrivée de Gaëlle Sauthier, engagée à 100 % dès le mois de mars. Le secteur bénéficie de la collaboration d'un civiliste, Michael Saul, étudiant en droit depuis octobre. L'intégration d'une personne en service civil dans un secteur de consultation est une première au CSP. Depuis son arrivée, il a travaillé à l'évaluation de certaines prestations et surtout débuté la mise en place

d'un système de documentation sur les thèmes phares du secteur juridique. Ce travail de fond n'aurait jamais pu être entrepris sans cet apport et il faudra réfléchir aux solutions possibles pour pérenniser l'entretien de ce qui s'annonce comme un outil de travail magnifique.

ACTIVITÉS COLLECTIVES

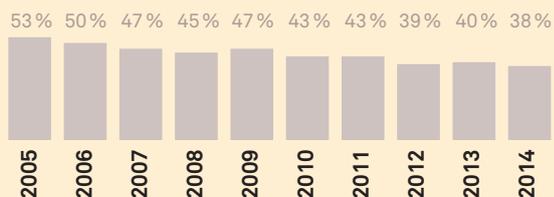
Présentations collectives « séparation – divorce »

Un nombre toujours croissant d'usagers consultait, et consulte toujours, le Secteur juridique pour des questions au sujet de la séparation de couple et/ou du divorce. Toutefois, il a été constaté qu'une majeure partie du temps des premières consultations individuelles sollicitées pour ces problématiques était consacrée à la présentation de règles juridiques de portée générale. Fort de ce constat, le Secteur juridique avait décidé d'organiser, dès l'année 2006, des présentations collectives sur le thème « séparation – divorce ». Ces dernières devaient ainsi permettre de regrouper les usagers nécessitant les mêmes informations générales et de réserver les plages de consultations individuelles pour des questions plus spécifiques, concrètes et individuelles (par exemple : la liquidation d'un régime matrimonial quand le couple possède un immeuble) ou pour des problématiques d'un autre domaine juridique.

Depuis quelques années, ces présentations collectives sont organisées toutes les trois semaines, ouvertes aux couples mariés ou liés par un partenariat enregistré (à l'exclusion des concubins) et constituent une étape préalable, en principe obligatoire, pour les personnes désirant un rendez-vous juridique sur le thème « séparation – divorce ».

La demande en matière de droit de la famille au sens large (séparation, divorce mais aussi d'autres questions en la matière comme la filiation et le mariage) ayant continué à augmenter, les consultations individuelles abordant ces questions demeurent proportionnellement importantes. Toutefois, il est possible de constater, depuis 2005, une diminution de 10 % de la part de consultations individuelles consacrées au droit de la famille au sens large (cf. Graphique 1).

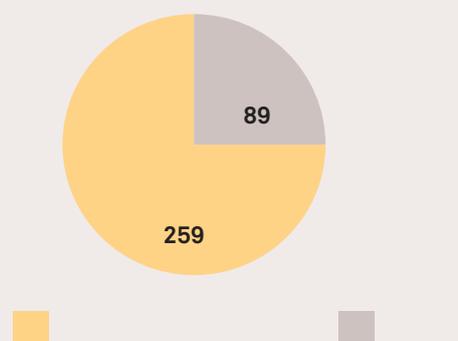
Graphique 1
Proportion des consultations juridiques en droit de la famille au sens large sur le nombre total de consultations



Fin 2014, la liste des usagers ayant participé aux présentations collectives en 2013 a été comparée au fichier informatique regroupant les données des consultations individuelles (cf. Graphique 2). Il ressort de cette comparaison que sur les 348 usagers ayant assisté à une présentation collective, 3 sur 4 n'ont pas sollicité de consultation juridique ultérieurement en matière de « séparation – divorce ». Les chiffres 2014 suivent pour l'heure la même tendance que ceux de 2013.

Ainsi, au cours de l'année 2013, environ une consultation par jour en moyenne a été préservée pour des questions plus individuelles ou une problématique d'un autre domaine juridique. Le système des présentations collectives « séparation – divorce » a donc atteint le but recherché, répond à un besoin des usagers et permet de rendre les prestations du Secteur juridique plus efficaces.

Graphique 2
Effet des présentations collectives, année 2013



Usagers qui ont assisté à la présentation collective « séparation – divorce » et n'ont pas sollicité de consultation individuelle pour le même thème ensuite.

Usagers qui ont assisté à la présentation collective « séparation – divorce » et ont également bénéficié d'une consultation individuelle pour le même thème.

Cours et enseignement

Comme les années précédentes, deux juristes du secteur, en collaboration avec la Fraternité, ont dispensé une formation en droit des étrangers destinée aux professionnel-le-s. Cette année, un accent particulier a été mis sur le droit de la nationalité, qui fait l'objet d'une importante révision adoptée par le Parlement, mais qui n'est pas encore entrée en vigueur.

Fort du succès rencontré en 2013, année de son lancement, la formation en droit de la famille a été reconduite cette année. Également destinée aux professionnel-le-s, elle a été dispensée par trois juristes du secteur à deux reprises, à chaque fois sur une journée.



Le secteur juridique constate que ces deux formations répondent aux attentes des professionnel-le-s du réseau, qui en apprécient l'approche pratique, fondée sur les constats du terrain. Ces formations contribuent en outre au financement propre de l'institution.

Trois juristes ont par ailleurs continué d'assurer des mandats d'enseignement à l'EESP (Ecole d'études sociales et pédagogiques) dans les domaines suivants : bourses d'études, droit des étrangers et obligations d'entretien en vertu du droit de la famille.

Publications

Fruit d'un travail collectif effectué par les juristes des quatre CSP (Neuchâtel, Berne-Jura, Genève et Vaud), un nouveau guide juridique intitulé *Mariage – union libre, quelles différences ?* est paru en septembre 2014 aux Editions la Passerelle. Cet ouvrage présente les effets juridiques résultant du choix du concubinage, du mariage ou du partenariat enregistré sous l'angle d'une vingtaine de thèmes tels que logement, dettes, nom de famille, assurances sociales etc. Un poster reprenant l'entier du contenu de cette brochure, principalement destiné aux professionnel-le-s, est également disponible.

Dans le même temps est parue une nouvelle édition revue et corrigée du guide juridique *Parents célibataires, un guide face à la loi*, également aux Editions la Passerelle. Cet ouvrage est le résultat d'une collaboration entre Mercedes Vazquez, juriste au CSP, et Madeleine Doudou Denisart, assistante sociale à la fondation Profa. Les changements législatifs récents relatifs au nom de famille et à l'autorité parentale conjointe, notamment, avaient rendu nécessaire la publication d'une nouvelle mouture de ce guide.

Collaborations à l'interne

Les juristes collaborent étroitement avec d'autres secteurs du CSP. Ainsi, deux juristes continuent d'assurer, à raison d'un taux de 10 % chacune, une assistance juridique spécifique à la Fraternité en matière de droit des étrangers, ainsi qu'au Service social polyvalent dans le domaine du droit des poursuites notamment. Depuis le rattachement au secteur juridique du poste de juriste à Jet Service en mars 2014, trois juristes du secteur assurent les consultations sociojuridiques de Jet Service en tandem avec un-e travailleur-se social-e. Le secteur juridique s'est également tenu à disposition du secteur Administration pour des questions juridiques ponctuelles. Enfin, le secteur a pu cette année encore compter sur le précieux concours de M^{mes} Mireille Adler et Carin Kist Heck, bénévoles, qui le déchargent en aidant les usagers-ères à remplir leurs demandes d'assistance judiciaire.

STATISTIQUES

	Situations	Nouvelles situations	Nombre de consultations
Consultations	2022	1648	3362
Permanence	312	299	319
Sous-total	2334	1947	3681
Consultations à professionnel-le-s			292
Total	2334	1947	3973

Durant l'année, et en plus de la consultation individuelle, quinze séances d'information collective « séparation-divorce » ont été réalisées. Elles ont permis de toucher 388 personnes, soit 26 en moyenne par séance.

292 consultations, conseils ou expertises juridiques ont en outre été fournis à des professionnel-le-s d'autres services (CSR, CMS, autres services sociaux et médicaux notamment).

Lieux de consultation

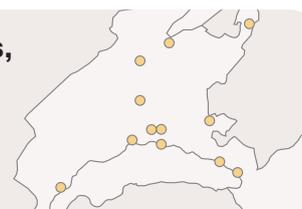
La consultation juridique est présente dans neuf lieux du canton, couvrant ainsi la majorité des régions d'action sociale.

Une consultation sur douze est donnée en permanence à Lausanne.

Un peu plus d'un quart des personnes (27 %) habitent à Lausanne, 72 % sont domiciliées dans les autres communes et régions du canton.

Les habitant-e-s de Lausanne Région constituent 51 % des usagers-ères.

**Bex, Lausanne, Morges,
Nyon, Orbe, Payerne,
Renens, Vevey,
Yverdon-les-Bains**



Dans la consultation

Les suivis d'années précédentes concernent 387 situations (17 %).

Les 67 % des consultations ont lieu en face-à-face et sur rendez-vous, 25 % par téléphone, 8 % par e-mail ou courrier.

Les trois quarts des usagers-ères (75 %) ne consultent qu'une seule fois dans l'année ; 19 % consultent deux ou trois fois ; 6 % consultent quatre fois ou davantage dans l'année.

Qui sont-ils, qui sont-elles ?

- Des femmes en majorité (58,5 %), et 41,5 % d'hommes.
- Les personnes mariées ou en partenariat enregistré représentent la moitié de la population qui consulte le service (52 %) ; 20 % des personnes sont divorcées, un peu moins de 3 % veuves. Les personnes célibataires sont sous-représentées : 26 %.
- La moyenne d'âge est de 44,7 ans, et est légèrement plus élevée pour les femmes que pour les hommes.
- 8 % des personnes sont en âge de retraite (AVS).
- 50 % des usager-ères sont Suisses. Parmi les personnes de nationalité étrangère, presque la moitié est titulaire d'un permis d'établissement (C, 48 %), plus d'un tiers ont un permis de séjour annuel (B, 36 %) et environ 16 % disposent d'un titre de séjour précaire (permis F, L, N), sont en attente d'un statut ou n'ont pas de titre de séjour.

Leurs motifs de consultation

Les motifs de consultation touchent par ordre d'importance :

- des problèmes de droit de la famille dans 38 % des cas, et principalement (dans l'ordre) : contributions d'entretien, séparation, divorce, droit de garde, autorité parentale, relations personnelles, etc. ;
- des problèmes liés au droit des assurances sociales, dans 18 % des cas ; et principalement (dans l'ordre) : assurance invalidité, assurance chômage, assurance maladie et subsides, deuxième pilier (LPP), assurance vieillesse et survivants, assurance accidents, perte de gain, etc. ;
- des problèmes de droit des étrangers, dans 14,5 % des cas ;
- 48 % des motifs de consultation touchent d'autres domaines du droit – soit exactement 17 autres domaines. Dans plus de 5 % des cas : droit du bail, droit pénal, loi sur les poursuites, aide sociale, autres contrats, droit du travail (en tout 33 %).

Et dans une moindre mesure (dans l'ordre) : droit des successions, droit fiscal, assurances privées, droit administratif, droit de la consommation, etc.

Les motifs de consultation touchent en tout 20 domaines du droit.

Et les prestations

Face aux demandes qui leur sont adressées, les juristes :

- fournissent des avis et des conseils juridiques aux personnes dans 78 % des cas ;
- effectuent des investigations, des vérifications et d'autres types de suivis dans 17 % des cas ;
- offrent une aide administrative et rédigent différents types de courriers dans 17 % des cas ;
- entament une action judiciaire auprès des tribunaux ou rédigent un recours dans 10 % des cas.

Pour 34 % des consultations, un travail particulier de suivi est effectué par les juristes, hors temps de consultation. Des démarches juridiques, des actions judiciaires et des recours y sont également entrepris.

Motifs de consultation :

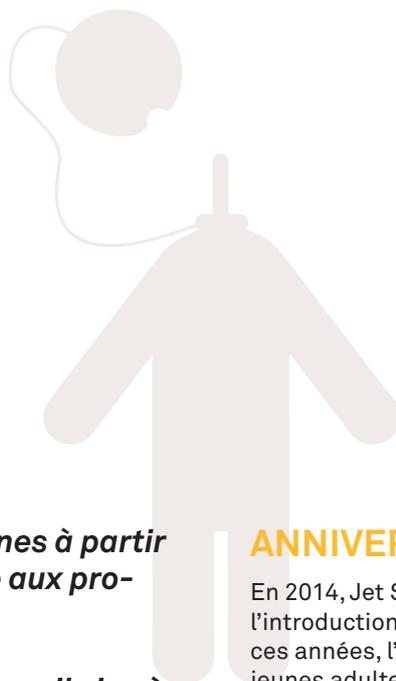
- **Droit de la famille 38 % (contributions d'entretien, séparation, divorce)**
- **Assurances sociales 18 %**
- **Droit des étrangers 14,5 %**
- **17 autres domaines 48 %**

Claudia FRICK	75 %	Eline	
Magalie GAFNER	75 %	SCHWITZGUEBEL	50 %
Florent GERTSCH	85 %	Mercedes	
Antoine HARTMANN	90 %	VAZQUEZ	100 %
Sarah MONNARD (jusqu'en mars)	70 %	+ 10 % à Jet Service pour la permanence Droit des Jeunes assurée par plusieurs juristes de l'équipe.	
Gaëlle SAUTHIER (depuis mars)	100 %		



SECTEURS SOCIAUX

JET SERVICE



Jet Service propose aux jeunes à partir de 16 ans de l'aide concrète aux problèmes rencontrés.

Lors des consultations, le travail vise à permettre à ces jeunes d'accéder à une formation ou de se maintenir dans leur cursus.

Leurs difficultés peuvent être humaines, sociales, financières, familiales ; elles affectent parfois la santé et représentent souvent un obstacle à l'insertion.

Jet Service travaille également à développer une vision préventive de son action, dans le cadre de l'insertion professionnelle ou de la prévention des ruptures de formation, au travers de son engagement dans des associations, ainsi que par le programme de prévention de l'endettement non maîtrisé des jeunes.

ANNIVERSAIRE

En 2014, Jet Service a fêté ses 30 ans d'existence (voir l'introduction à la page 6 et en page 30). Tout au long de ces années, l'action menée par ce secteur auprès des jeunes adultes en recherche de formation ou en formation a évolué avec les problématiques rencontrées après la sortie de l'école obligatoire. Jet Service a su s'adapter à ces changements et y apporter la réponse la plus adéquate possible. Le passage de la majorité de 20 à 18 ans, les nouvelles lois sur la formation professionnelle ou l'accès aux bourses, la précarisation du travail et des familles en sont des exemples. Le public de Jet Service a changé. Très centré sur les apprenti-e-s au début de son activité, le secteur a vu les gymnasien-ne-s arriver en nombre dans les années 1990, puis dès le début des années 2000, les étudiant-e-s des HES ont fait leur apparition dans les permanences avec pour corollaire un public parfois un peu plus âgé du fait de l'allongement du cursus de formation. Jet Service a aussi su inscrire son action dans des programmes de prévention, que ce soit celle des ruptures de formation ou celle de l'endettement. Cette capacité de Jet Service de s'adapter rapidement au changement intervenant dans ce champ de la formation des jeunes adultes fait qu'il demeure un élément important au service des jeunes adultes de ce canton.

BOURSE DU TRAVAIL

Ouverte à tous les jeunes entre 16 et 25 ans, la Bourse du travail aide à trouver un emploi non qualifié pour quelques heures ou quelques jours dans la région lausannoise. Ce sont avant tout des jobs de dépannage qui permettent de gagner un peu d'argent et d'acquérir une expérience de travail avant ou pendant la formation.

Les particuliers ou les entreprises ne doivent pas hésiter à appeler le 021 560 60 30 en cas de besoin d'aide pour des travaux administratifs, de jardin, un déménagement, par exemple. Jet Service se charge de les mettre en contact avec un ou plusieurs jeunes selon les tâches.

CONSULTATIONS

Jeunes en formation

Les objectifs principaux de la consultation Jeunes en formation sont le maintien et la réussite de la formation lorsque des difficultés rencontrées peuvent la mettre en péril.

Dans ce but, l'intervention de Jet Service consiste à renseigner les jeunes sur leurs droits, à les accompagner dans les démarches administratives permettant d'accéder aux soutiens publics, à les aider à comprendre les décisions et à défendre leurs intérêts si cela est souhaité.

Pour les jeunes, cela signifie le plus souvent un travail autour du budget et du rapport à l'argent afin de tenter de stabiliser la situation financière.

La complexification des démarches et des procédures reste un obstacle majeur en 2014. L'accès aux aides demeure compliqué pour les familles des jeunes aux parcours atypiques, en conflit ou en rupture familiale. Ces derniers ont de la peine à se retrouver dans les méandres du fonctionnement de notre système administratif et à répondre à ses exigences. Il ne faut pas oublier non plus que le délai, souvent long, pour obtenir des décisions liées aux prestations sociales entraîne beaucoup de stress et d'incertitude financière. Cette attente peut entraver le bon déroulement de la formation, voire mener à sa rupture et conduire à l'endettement.

Dernier tremplin pour tenter de rebondir

Les services sociaux et les partenaires, n'ayant pas toujours de réponse aux demandes des jeunes en formation, les redirigent fréquemment vers Jet Service.

Quant aux dispositifs publics existants, ceux-ci couvrent certes de nombreux besoins mais ne tiennent pas suffisamment compte des réalités sociales, familiales et financières des jeunes qui consultent, à savoir :

La question du devoir d'entretien lorsque l'un des parents refuse de s'y soumettre ou lorsque celui-ci se trouve dans une situation financière précaire qui ne lui permet pas d'augmenter sa participation.

Le refus de bourse lorsque la capacité financière de la famille dépasse les barèmes correspondants aux normes du minimum vital. Il faut pourtant bien constater que certains parents ne peuvent subvenir aux frais de formation de leur enfant notamment lorsqu'ils sont endettés, qu'ils font l'objet d'une saisie sur salaire ou tout simplement lorsque leurs dépenses réelles ne sont pas prises en compte.

Sylvie à 29 ans. Après deux échecs en voie académique, la jeune femme a commencé une Haute école spécialisée (HES). Elle n'a plus droit à une bourse. Sylvie vit un temps de ses économies et d'un petit travail d'étudiant mais sa situation se dégrade. C'est alors que son école lui parle de Jet Service.*

«J'ai été accueillie à Jet Service avec une écoute très empathique et rassurante. Les semaines ont passé, ma situation a empiré, je m'endettais et commençais à perdre espoir. Sans aide je n'avais d'autre choix que d'interrompre la formation qui me tenait tant à cœur. Lors d'un entretien, l'assistante sociale m'annonce qu'une bourse provenant d'un don d'un particulier m'était accordée ! Ce fut alors un moment plein d'émotion et un immense soulagement, car je pouvais poursuivre mes études. J'étais un peu perdue et découragée par les démarches administratives et la gestion d'un budget; l'assistante

sociale m'a aidée à travailler mon budget, à le tester, à mettre des priorités et faire des choix. J'ai réappris à gérer l'argent. Grâce à son aide, j'ai aussi pu rétablir mon quotidien et payer des factures en retard. J'ai pu bénéficier d'un soutien tant sur des questions sociales que juridiques. J'ai peu à peu repris confiance en moi, relâché le stress, l'angoisse du lendemain et me consacrer pleinement à mes études que je réussis avec succès jusqu'ici.»

Sylvie remercie Jet Service pour son écoute, son soutien et pour l'avoir accompagnée vers l'autonomie et vers la réussite de sa formation. Elle finira son Bachelor en été 2015. Elle deviendra à son tour une professionnelle amenée à soutenir et encourager des jeunes en situation difficile.

*prénom d'emprunt



Les cas de conflits ou de rupture familiale, lorsque ceux-ci mettent en danger la santé ou la formation des jeunes ; ces derniers peinent à trouver des solutions de logement, notamment en termes d'accès et de financement.

La limite des 25 ans donnant droit aux prestations des assurances sociales (allocations familiales, rentes diverses, PC, etc.) n'est pas toujours en adéquation avec l'allongement des études ou avec les parcours non rectilignes de certains jeunes. La perte de ces prestations n'est pas forcément compensée par une bourse d'études et peut engendrer une interruption de la formation.

Le passage à la majorité réserve parfois de mauvaises surprises. Certains jeunes se retrouvent aux poursuites pour des primes d'assurance maladie impayées par leurs parents alors qu'ils étaient encore mineurs.

Comme chaque année, les besoins financiers de certain-e-s jeunes ont conduit le service à effectuer des demandes d'aides financières auprès de fondations privées. Ces appuis privés sont recherchés lorsque d'autres possibilités d'aide sont épuisées, impossibles à obtenir,

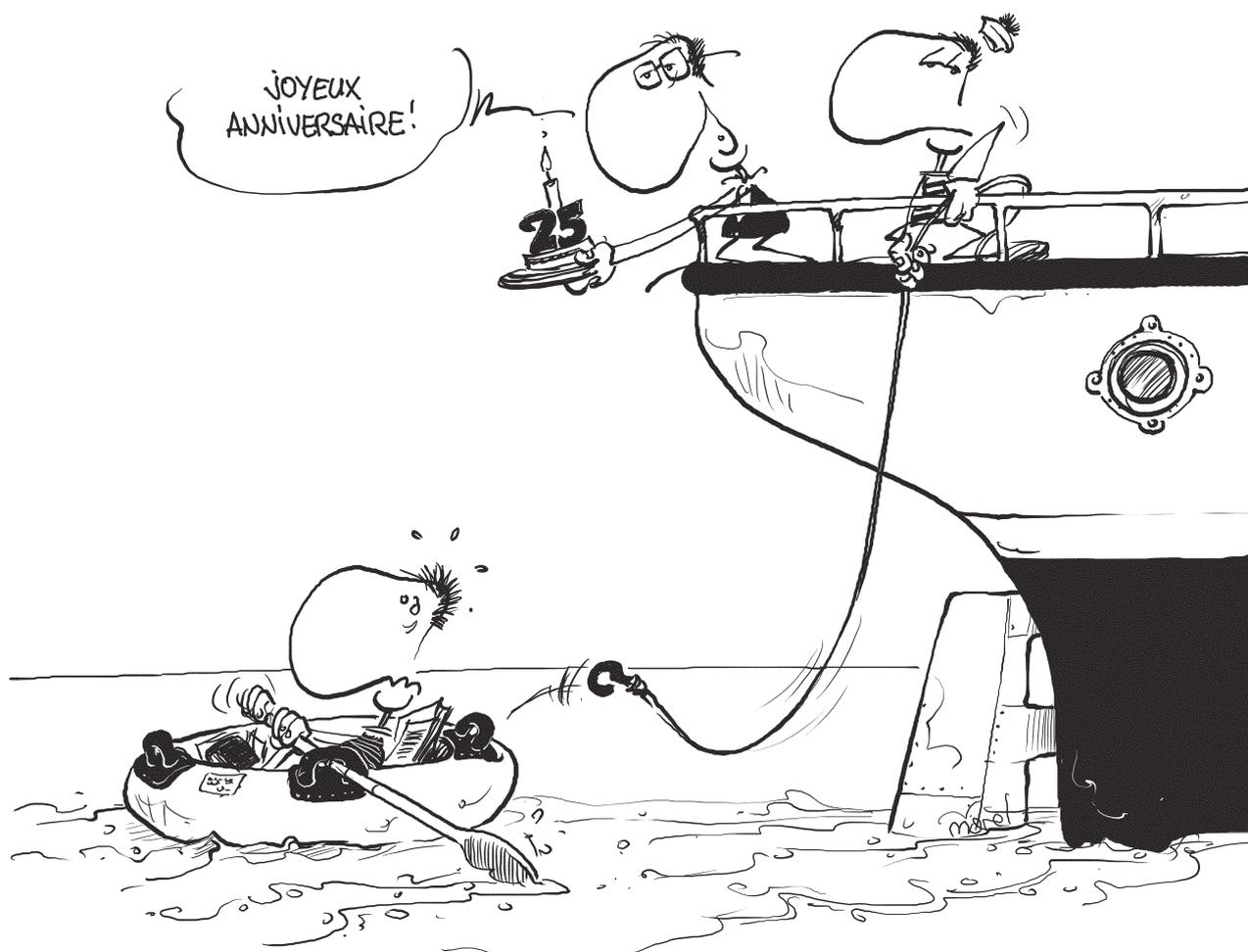
trop compliquées à décrocher, ou lorsque la poursuite de la formation dans des conditions supportables est mise en péril.

Service droits des Jeunes

Accéder à un ou une juriste, ce n'est pas toujours facile quand on est jeune, quand il faut mener à bien une formation ou quand on est accablé par un problème.

Ce constat, qui a déterminé le secteur à mettre sur pied cette permanence sociojuridique en 1996, est toujours d'actualité.

Des consultations menées en tandem réunissant un travailleur social ou une travailleuse sociale et un-e juriste sont ainsi proposées dans plusieurs lieux du canton de Vaud. Cela permet d'aborder en une même séance la problématique juridique et la problématique sociale qui l'accompagne généralement. Cette organisation permet de faciliter l'accès à un conseil juridique et offre si nécessaire un suivi spécialisé dans les démarches.



Toutes les allocations s'arrêtent à l'âge de 25 ans.

A Lausanne et à Vevey, en partenariat avec Ginkgo, Jet Service reçoit des jeunes, pour la plupart en formation qui rencontrent des difficultés avec leurs parents, des employeurs, des services administratifs, etc. Depuis plusieurs années, les problèmes financiers prennent une place toujours importante dans ces consultations.

Consultations sociojuridiques pour les étudiant-e-s de l' EESP et de la HEIG

Ces deux permanences ouvertes aux étudiant-e-s de ces écoles s'inscrivent dans une volonté plus large à moyen terme d'offrir à tou-te-s les étudiant-e-s des HES un appui de type sociojuridique pour les problèmes que ces étudiant-e-s rencontrent et qui pourraient mettre en danger leur formation. Organisées différemment, la permanence de la Haute Ecole d'ingénierie et de gestion du canton de Vaud (HEIG) se tient dans les locaux de l'école à Yverdon alors que celle de la Haute Ecole de travail social et de la santé EESP a lieu dans les locaux de Jet Service. Elles offrent le même cadre, à savoir que l'étudiant-e est reçu-e par un tandem juriste-travailleur social.

Ces deux expériences ont maintenant des bases solides. Celle de l'EESP existe depuis octobre 2010 et celle de la HEIG depuis mars 2013. Dans les deux écoles, on retrouve les mêmes problématiques liées à des refus de bourse, au financement des études et au devoir d'entretien ou à des problèmes non liés directement aux études (assurances, logement, colocation, contrats, etc.) mais le public est un peu différent, avec comme corollaire, à la HEIG, des problèmes inhérents au droit des étrangers (permis B étudiant).

Avec ce public des HES parfois un peu plus âgé que la moyenne, Jet Service se trouve confronté à une nouvelle problématique qui est celle des jeunes de plus de 25 ans qui voient la fin du versement des allocations de formation ou de rentes complémentaires AVS-AI avec parfois des conséquences importantes sur le fragile équilibre de leur budget. Cette problématique qui dépasse le seul public des HES, sera au cœur des préoccupations de Jet Service en 2015.

Nouvelle loi sur les bourses d'études et d'apprentissage

Dans le cadre du projet de révision de la loi sur l'aide aux études et à la formation (LAEF), le secteur a poursuivi les actions entamées l'année dernière (voir le dossier de presse sur le site www.csp.ch) afin de faire modifier certains aspects de ce projet qui, outre des améliorations indéniables, comportait des dispositions risquant de dégrader la situation d'un certain nombre de jeunes en formation. Dans les faits, cela s'est traduit par une demande d'audition auprès de la commission parlementaire chargée d'examiner le projet. A cette occasion, Jet Service a pu présenter et développer sa position en vue

de faire amender certains points problématiques de ce projet de loi. Par la suite, le travail de lobbying a continué en distribuant notamment des tracts auprès des député-e-s avant qu'ils et elles débattent du texte de loi en plénum. Après plusieurs semaines de débats et quelques modifications, le Grand Conseil a finalement entériné la révision de cette loi qui devrait entrer en vigueur en 2015, voire 2016.

COLLABORATIONS EXTÉRIEURES

AccEnt et Mobilet'

A la fin 2013, l'association TEM a été dissoute après 10 ans d'existence, le Centre vaudois d'aide à la jeunesse (CVAJ) et Jet Service mettant ainsi fin à leur longue collaboration. Ses différentes composantes ont été reprises par plusieurs partenaires. Le CVAJ a continué à gérer la mesure AccEnt. Tout au long de 2014, Jet Service a néanmoins continué à fournir un appui à la direction de TEM durant cette année de transition, appui qui s'est terminé définitivement en décembre 2014. La collaboration entre Jet Service et les intervenants socioprofessionnels d'AccEnt se poursuivra toutefois sur le terrain pour des problématiques spécifiques rencontrées par les jeunes du programme Forjad.

Pour ce qui concerne l'Association Mobilet', Jet Service reste impliqué avec ses deux autres partenaires (le CVAJ et l'Association de la Maison des Jeunes) dans son comité. Tout au long de 2014, la nouvelle direction de Mobilet' a démontré qu'elle avait bien pris en main les rênes de l'Association et que les différentes mesures (SeMo, BIP, BIO+, Renfort et APO) continuent à fournir un travail efficace et de qualité dans ce secteur de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Site internet CIAO : www.ciao.ch

CIAO s'adresse aux jeunes de Suisse romande de 13 à 20 ans.

En 2014, Jet Service a répondu à 65 questions posées sous la rubrique « Formation et travail » et à 27 questions de la rubrique « Argent » (voir le chapitre Prévention de l'endettement non maîtrisé des jeunes, pp. 38-40).



STATISTIQUES

	Situations	Nouvelles situations	Consultations
Permanence Apprenti-e-s et jeunes en formation	386	311	654
Service Droits des Jeunes	353	292	636
Sous-total	739	603	1290
Bourse du travail	56	56	56
Consultations CIAO	91	91	91
Consultations parents / professionnel-le-s	198	198	198
Total	1084	948	1635

En outre, on dénombre environ 500 « passages » de jeunes dans les locaux afin d'apporter ou de venir chercher une information, compléter un dossier, etc.

La Bourse du travail continue de baisser, suivant en cela une tendance visible depuis plusieurs années (diminution des offres de jobs et manque de disponibilité du service).

Au total, 88 % des consultations sont dispensées à des jeunes et 12 % sont des réponses à des demandes de professionnel-le-s d'autres services, ou d'autres acteurs en présence (parents, écoles, etc.).

Plus des trois quarts des consultations (77 %) ont lieu en face-à-face, 12 % par téléphone, 11 % par e-mail (y compris les réponses aux questions sur ciao.ch)

Consultations et permanences

Environ 150 jeunes sont suivis depuis l'année précédente, voire depuis plusieurs années. Ils et elles constituent 23 % des situations.

Parmi les jeunes qui consultent les permanences, un peu plus d'un tiers (34 %) reviennent une ou plusieurs fois en consultation. Un quart des jeunes consultent deux à trois fois, 9 % quatre fois ou plus.

Qui sont-ils, qui sont-elles ?

- Des jeunes femmes dans 53 % des cas et des jeunes hommes dans 47 % des cas.
- Trois jeunes sur quatre sont en formation. Parmi les jeunes en formation, presque 10 % se trouvent encore à l'école obligatoire ou en transition, 52 % sont dans une formation de degré secondaire 2, et 40 % dans une formation de niveau tertiaire. Les jeunes hommes sont proportionnellement plus souvent dans une formation de degré secondaire 2 (62 % d'entre eux),

tandis que les jeunes femmes sont plus nombreuses dans les formations de niveau tertiaire (43 % d'entre elles).

- Environ un-e jeune sur six n'est ni en formation, ni en emploi (15 %). La majorité d'entre eux sont en recherche de formation, ou dans une phase intermédiaire entre rupture et reprise de formation. Un sur quatre est sans solution aucune (26 %). Les 62 % bénéficient d'une prestation sociale (chômage, revenu d'insertion, en augmentation). Enfin, 17 % sont en pause entre deux activités (interruption assumée, break).
- Les 6 % des jeunes ont moins de 18 ans, 26 % sont âgé-e-s de 18 à 20 ans, 43 % ont de 21 à 25 ans. Enfin, 25 % ont plus de 25 ans. La moyenne d'âge est de 23 ans pour l'ensemble; les usagers-ères des permanences sont un peu plus âgé-e-s que celles et ceux de la Bourse du travail.
- Ils et elles sont pour 69 % de nationalité suisse, 31 % de nationalité étrangère. Les jeunes non suisses possèdent pour 36 % un permis d'établissement (C); 53 % ont un permis de séjour annuel (B), dont 15 % un permis B étudiant. 10 % des usagers-ères ont un titre de séjour précaire (permis F, L, N) ou pas de titre de séjour.

La moitié des jeunes habitent Lausanne même, l'autre moitié dans les autres régions du canton.

64 % habitent une des communes de Lausanne Région.

**53 % Jeunes femmes
47 % Jeunes hommes**

80 % en formation

Moyenne d'âge 23 ans

**6 % <18 ans
26 % 18 - 20 ans
43 % 21 - 25 ans
25 % >25 ans**

Motifs de consultation dans les permanences

Permanence Apprenti-e-s et jeunes en formation

Des problèmes d'ordre financier sont présents dans presque neuf consultations sur dix (87,5 %) : d'abord les questions liées aux bourses (dans 54 % des consultations), ensuite des problèmes de dettes (dans 22 % des cas, en hausse), puis des questions liées au devoir d'entretien (dans 10 % des cas).

Des difficultés d'ordre familial se présentent dans un quart des consultations (départ du domicile familial, difficultés familiales, problèmes de devoir d'entretien).

Des problèmes administratifs sont présents dans 15 % des cas, de même que des questions liées aux assurances.

Des problèmes de logement apparaissent dans une mesure similaire à ceux qui concernent les places d'apprentissage (entre 4 % et 5 %).

Service Droits des jeunes

Les problèmes liés aux bourses y occupent aussi la première place, présents dans 38 % des cas, en augmentation.

On trouve ensuite des problèmes liés à l'administration dans 15 % des cas, des problèmes d'assurances dans 14 % des cas et des dettes dans 13 % des cas.

Le devoir d'entretien constitue un motif de consultation dans 12 % des cas, et d'autres difficultés familiales dans 8 % des cas.

Les 12 % des motifs de consultation se rapportent à des questions de statut légal.

Les problèmes de contrat sont présents dans 8 % des cas et devancent les questions ou les difficultés en lien avec la justice, le logement, ou les conflits de travail.

Motifs de consultation :

Permanence apprentis

Problèmes financiers	87,5 %
Bourses	54 %
Dettes	22 %
Problèmes familiaux	25 %

Service Droits des jeunes

Bourses	38 %
Devoir d'entretien	12 %
Administration	15 %

Cosette		En collaboration avec le
BOVAY BLANC	55 %	secteur juridique pour
Christine		la permanence Droit des
DUPERTUIS	80 %	Jeunes.
Stéphanie		
MATHIESON	60 %	En 2014, Alev Ucar a
Françoise OLAYA	90 %	remplacé une collègue en
Pascal RECROSIO	75 %	congé maternité et effec-
Alexandre TADIC	80 %	tué des remplacements
Alev UCAR	60 %	pour maladie.
<i>(remplacement du 1.02. au 31.12.14)</i>		



SECTEURS SOCIAUX

LA FRATERNITÉ

SERVICE SOCIAL POUR PERSONNES IMMIGRÉES



La Fraternité est un service social spécialisé pour répondre aux problèmes sociaux, administratifs et juridiques des personnes immigrées. Il propose des consultations individuelles, ainsi que des permanences sociales. De toutes ces activités découlent plusieurs actions collectives. Son travail a pour but de favoriser la participation et l'intégration des personnes immigrées séjournant dans le canton de Vaud.

NOUVEAU MANDAT DU BUREAU CANTONAL POUR L'INTÉGRATION DES ÉTRANGERS (BCI) DU CANTON DE VAUD 2014-2017

En 2013, le CSP, et plus particulièrement l'équipe de la Fraternité, a développé une collaboration avec le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers (BCI) concernant une problématique émergente depuis 2012, celle des migrants européens primo-arrivants (personne qui arrive légalement pour la première fois dans un pays). En 2014, ce partenariat a pu être élargi et officialisé par la

signature d'une nouvelle convention qui a attribué à la Fraternité un mandat de plus grande ampleur entre 2014 et 2017. Le projet se fonde sur quatre volets :

- le développement d'une prestation d'accueil, d'information et de conseil dans une région du canton de Vaud décentralisée ;
- l'identification d'une nouvelle prestation régionalisée d'accueil, d'information et de conseil en soutenant le service existant de la Fraternité à Lausanne ;
- la formation pour les professionnel-le-s ;
- et les ateliers d'informations pour migrant-e-s (de type « empowerment », destinés à multiplier les compétences des personnes sur plusieurs plans).

Le premier volet de ce mandat d'envergure, à savoir l'implantation et la mise en œuvre d'une permanence décentralisée dans la Broye vaudoise, a vu le jour en octobre 2014. En ouvrant une nouvelle permanence à Payerne, la Fraternité offre désormais des conseils sociojuridiques, un soutien social et administratif ainsi qu'un espace d'accueil et d'écoute aux migrant-e-s déjà établi-e-s dans la région ainsi qu'aux primo-arrivant-e-s. En parallèle, les collaboratrices et les collaborateurs ont commencé à renforcer les moyens d'aide déployés par les services de l'Etat, les institutions et les différentes associations de la Broye qui partagent les mêmes préoccupations.

Afin de déployer au mieux ses forces et ses énergies, l'équipe de la Fraternité a eu l'opportunité d'augmenter,

grâce à ce nouveau subventionnement, de 10% le soutien d'une de ses collaboratrices sociales et d'embaucher une nouvelle collègue à 80%. C'est ainsi que l'équipe est enthousiaste d'annoncer que Mirian Veloz, qui fut stagiaire à la Fraternité entre février et juillet 2013, a rejoint l'équipe le 1^{er} octobre 2014 en qualité d'assistante sociale diplômée.

Bonjour F.

Ce petit mot, c'est pour vous redire merci pour le fantastique travail que vous faites et pour votre engagement sans répit à tenter de sortir des personnes de la mouise. Preuve en est, comme me l'a appris tout récemment mon amie C., que grâce à vous le petite jeune femme D. a pu obtenir son permis B. C'est donc que je lui avais donné le bon conseil en lui suggérant de s'adresser à vous pour dépatouiller cette difficile et douloureuse affaire ! Bravo.

Et voici quelques bonnes nouvelles de M., la Camérounaise (devenue Madame V.), que vous avez épaulée en des temps très difficiles pour elle : elle vient aussi d'obtenir son permis B, après avoir épousé voici une année un monsieur français vivant en Suisse depuis fort longtemps. Il faut voir avec quel courage elle a pris sa vie en mains, avec quelle ténacité elle s'est battue pour ses droits, avec quel sérieux elle a toujours travaillé (...) et avec quel humour intelligent et subtil elle a toujours fait face aux inévitables manifestations de racisme à son égard. M. V. est un type gentil et correct et sympa. Vous la verriez, vous ne la reconnaitriez peut-être pas, tant elle a belle mine ! J'ai pensé que cela vous ferait plaisir comme à moi, de la savoir du bon côté de la vie. Quand on a pris une personne par la main et qu'on a marché un bout avec elle, qu'on l'a pour ainsi dire juste mis sur les bons rails, c'est chouette de la voir assumer la suite par elle-même et se tenir enfin seule debout.

Pour votre présence et votre soutien dans cette belle histoire, je vous fais la bise.

(Lettre reçue à la Fraternité)

ACTIVITÉS COLLECTIVES

Campagne en faveur des employées de maison sans papiers

La campagne «Aucune employée de maison n'est illégale» s'est poursuivie en 2014, tant au niveau national que cantonal. Le point fort auquel la Fraternité a collaboré au niveau national était la remise d'une pétition avec près de 22'000 signatures au Conseil fédéral, dont 10'000 avaient été récoltées en terre vaudoise. Cette pétition a pu sensibiliser l'opinion publique et a ouvert la discussion avec les autorités fédérales, mais n'a pas permis pour l'instant de changement au niveau des conditions de vie et de

travail de ces employées. Au niveau cantonal, les points forts de la coordination vaudoise ont été une rencontre avec les autorités cantonales, l'organisation d'une Table-Ronde en collaboration avec l'EESP, lors du vernissage de l'exposition qui a pu être montée dans leurs locaux, ainsi que le dépôt d'une initiative cantonale au Grand Conseil, demandant au Parlement fédéral une réglementation spécifique pour régulariser les employées qui travaillent dans l'économie domestique. Le numéro de septembre des *Nouvelles* du CSP s'est fait l'écho de cette campagne. L'association qui menait la campagne au niveau national s'est dissoute au 31 décembre 2014, laissant à la Plateforme nationale pour les sans-papiers le soin de continuer à porter ses revendications.



Plateforme nationale pour les sans-papiers

En plus du soutien à la campagne «Aucune employée de maison n'est illégale», la Plateforme a préparé une nouvelle rencontre avec la conseillère fédérale, M^{me} Sommaruga, réunissant un certain nombre d'arguments critiques sur la pratique de l'Office fédéral des migrations (ODM) et des exemples de refus de régularisation rendus par cet office. Ces documents sont téléchargeables sur le site www.sans-papiers.ch. La Plateforme a également tenu une conférence de presse à fin août 2014 sur la difficulté d'accès à l'apprentissage pour les jeunes sans papiers, malgré l'ordonnance censée le faciliter. Les témoignages de deux jeunes traversant ces difficultés ont contribué à donner un écho considérable à cette conférence de presse. Les membres les plus actifs de la Plateforme ont participé en octobre à un atelier organisé par l'ODM sur la pratique des cas de rigueur qui, s'il a permis des échanges intéressants avec des représentants des autorités cantonales et a donné la possi-



bilité de faire entendre les revendications, était aussi inquiétante par la vision qu'ont les autorités fédérales sur la problématique. En résumé, s'il y a un problème de sans-papiers en Suisse, il est causé par les cantons de Vaud et de Genève qui déposent trop de demandes de régularisation.

Commission protestante romande Suisses-Immigrés (CPRSI)

La CPRSI a essentiellement travaillé cette année sur les rapports entre les Eglises issues de la migration et les Eglises locales, comme lieu d'approfondissement possible du « vivre ensemble ». Dans une période où les décisions politiques de gestion de l'asile montrent une volonté d'éloigner les nouveaux migrants des possibilités de rencontre avec la population autochtone, dans une période où les votations ont montré la réticence de la population votante à accueillir de nouvelles personnes en Suisse, il paraissait important d'apporter des pistes sur la manière de maintenir et d'approfondir ces contacts, à même de donner des clés pour dépasser les préjugés réciproques. Cette réflexion sera partagée par le biais d'une brochure distribuée dans les paroisses protestantes en 2015.

Observatoire romand du Droit d'asile et des étrangers (ODAE)

La Fraternité a continué à s'investir et à collaborer activement avec l'Observatoire romand du Droit d'asile et des étrangers. En 2014, l'ODAE a dû faire face à quelques difficultés financières et des nouvelles pistes sont actuellement recherchées afin de poursuivre la mission d'observation tout en trouvant des nouveaux donateurs. Le point saillant de l'année 2014 a été la décision prise par les trois Observatoires de dissoudre la Plateforme nationale des ODAE, structure qui s'est avérée être trop lourde et dispendieuse d'énergie et de financements. Cependant, durant ces derniers trois ans, les différents observatoires ont pu bâtir une collaboration plus solide et fructueuse qui se poursuivra dans le futur, notamment par l'échange et la coopération des trois coordinatrices.

Groupe de travail « Femmes migrantes et violence conjugale »

Ce groupe de travail a déposé de nouvelles observations en janvier auprès du Comité onusien pour l'élimination de toutes formes de discriminations raciales (CERD).

Il a notamment proposé au CERD de « s'assurer que les victimes de violence conjugale puissent rester en Suisse après s'être séparées de leur conjoint violent, en appliquant l'article 50 al. 1b) de la LEtr sans autre condition que d'avoir rendu vraisemblable le fait d'avoir été victimes d'actes de violence ».

Et dans ce but, de :

- « supprimer l'exigence de démontrer “l'intensité,, de la violence et la volonté systématique de nuire de l'auteur dans le but de contrôler la victime ».
- « accorder systématiquement une nouvelle autorisation à toutes les victimes qui bénéficient d'une reconnaissance au sens de la LAVI ».

Le CERD a repris à son compte les observations du groupe de travail et s'est déclaré « préoccupé par le fait que les dispositions de la loi ne s'appliquent qu'à partir d'un degré de gravité de la violence subie ». De ce fait, il a demandé à la Suisse de « veiller à ce que celles qui sont victimes de violence conjugale puissent demeurer sur le territoire sans avoir à surmonter des obstacles de procédures excessifs ».

En juin 2014, la RTS (Radio télévision suisse romande) a interviewé deux collaboratrices sur la problématique des migrantes victimes de violence conjugale qui perdent leur autorisation de séjour. Deux mandantes de la Fraternité ont également témoigné dans l'émission « 15 minutes » intitulée « Migrante : battue, je me bats ».

Salle de la Fraternité

Dans le cadre des contacts avec les associations utilisatrices de la Salle de la Frat', une petite fête a été organisée pour remercier chaleureusement de leur engagement profond M^{mes} Lucile Prod'hom et Lise Rappaz qui ont donné pendant 14 ans des cours de français aux femmes parlant albanais et qui ont décidé de mettre un point final à cette activité.

Vie de secteur

La Fraternité a fêté ses 50 ans avec les collègues du secteur de Jet Service qui fêtait lui ses 30 ans. Un après-midi et une soirée festive ont été organisés le 13 septembre 2014.

STATISTIQUES

	Situations	Nouvelles situations	Nombre de consultations
Consultation	674	278	2174
Permanence sociale	1193	1193	993
Permanence Sans-papiers	924	924	795
Permanence Payerne	39	39	46
Sous-total	2830	2434	4008
Conseils à professionnel-le-s			240
Total			4248

En outre, les collaboratrices de l'Accueil de la Fraternité ont répondu à environ 6'750 sollicitations, téléphoniques (60 %) ou en face-à-face (40 %). Cela représente environ 560 sollicitations par mois.

Dans un tiers des cas, des réponses ont pu être données tout de suite, évitant ainsi une orientation interne ou externe, ou la fixation d'un rendez-vous.

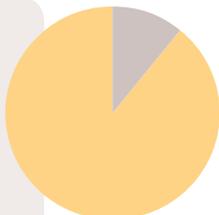
55 % domiciliés à Lausanne
45 % dans le reste du canton



46 % des consultations en permanence,
54 % dans la consultation individuelle



89 % de personnes de nationalités étrangères
11 % de personnes suisses



Qui sont-ils, qui sont-elles ?

La clientèle est un peu plus souvent féminine : on recense 54 % de femmes et 46 % d'hommes. Dans les permanences, 16 % des consultations sont des consultations de couples.

Les 89 % des usagers et des usagères sont de nationalités étrangères. La moitié des couples qui ont consulté les permanences sont des couples mixtes dont l'un-e est de nationalité suisse, l'autre de nationalité étrangère (49 %).

Globalement, 85 % des consultations ont lieu en face-à-face, 13 % par téléphone, 3 % par courriel.

Dans la consultation sur rendez-vous :

- Les 674 usagers-ères sont de 84 nationalités différentes.
- On trouve 64 % de femmes et 36 % d'hommes.
- Un tiers des personnes sont Européennes, surtout du Portugal, d'Espagne, et de pays d'Europe de l'Est. Les personnes extra-européennes viennent surtout d'Afrique (37 %) et d'Amérique du Sud (22 %).
- La moyenne d'âge est de 40,3 ans, sans grande différence entre femmes et hommes.
- La grande majorité des usagers-ères sont d'âge actif et presque huit personnes sur dix (79 %) sont âgées de 20 à 49 ans. Les 23 % des hommes, respectivement 18 % des femmes, sont âgé-e-s de 50 ans et davantage. Seules 3,4 % des personnes sont en âge AVS.
- Les 56 % des personnes ont une autorisation de séjour annuelle, 8 % possèdent un permis d'établissement, et 40 % se trouvent en situation légale précaire (permis L, F, N, renouvellement) ou n'ont pas de titre de séjour.

Six usagers-ères sur dix (58 %) consultent le service à plusieurs reprises (suivi) : 31 % consultent deux ou trois fois, 12 % quatre ou cinq fois, 10 % entre six et dix fois, et 5 % plus de dix fois.

Les 73 % des personnes sont domiciliées dans Lausanne Région, 27 % dans le reste du canton. Les 55 % des usagers-ères habitent à Lausanne même.

Motifs de consultation

- Des problèmes liés au statut sont amenés dans presque neuf consultations sur dix (renouvellement ou transformation de permis, regroupement familial, perte de statut, naturalisation, mariage, violence conjugale, etc.).
- 44 % des motifs de consultation concernent des problèmes liés à la famille.
- 25 % des demandes concernent des questions d'assurances sociales ou de prestations sociales.
- Des problèmes liés à l'emploi apparaissent dans 11 % des cas.
- Des questions liées à la santé sont présentes dans 8 % des cas.



- La violence conjugale, liée à des problèmes de statut, concerne 7 % des consultations.
- Des questions en lien avec le mariage figurent dans 7 % des cas, autant que concernant la séparation ou le divorce et dans la même proportion que des problèmes administratifs.
- Toute une série d'autres motifs de consultation apparaissent dans une moindre mesure : des problèmes liés à des dettes ou à d'autres problèmes financiers, à la formation, au logement.

La majeure partie des consultations sollicitées par des professionnel-le-s d'autres services concerne des questions de statut légal des personnes.

Permanence sociale

La permanence s'est tenue 84 fois et a reçu en moyenne 14 personnes par permanence.

- Elle a reçu des femmes et des hommes presque en même proportion (39 % et 41 %), et des couples pour 20 %. Cinq couples sur dix sont des couples mixtes, dont l'un-e est de nationalité suisse, l'autre de nationalité étrangère.
- Parmi les 1'193 personnes reçues, la moitié sont de nationalités européennes (52 %, en augmentation). Les personnes extra-européennes proviennent

surtout d'Afrique (22 %) et d'Amérique du Sud (18 %).

- 84 nationalités différentes sont dénombrées.
- 46 % des personnes de nationalités étrangères disposent d'un permis annuel (B), et 13 % possèdent un permis d'établissement (C).
- 41 % sont dans une situation légale précaire ou sans titre de séjour valable.

Trois quarts des personnes sont domiciliées dans Lausanne Région, un quart dans le reste du canton. Les 54 % habitent Lausanne même.

Motifs de consultation

Des problèmes liés au statut sont présents dans presque toutes les demandes ; une bonne part des demandes (67 %) concerne des questions ou des problèmes liés à la famille et au statut légal ; pour 31 % en lien avec des projets de mariage, séparation, divorce. La question du mariage reste très présente, dans plus du quart des demandes (26 %). Des problèmes de logement, de santé, d'assurances sociales, de formation ou d'emploi, ainsi que financiers, apparaissent dans 41 % des situations.



Cette année, le CSP a fêté l'anniversaire de deux secteurs. Les équipes de la Fraternité et de Jet Service au complet.

Permanence « Sans-papiers »

La permanence s'est tenue 47 fois et a reçu en moyenne 20 personnes par permanence.

Parmi les 924 personnes qui l'ont fréquentée :

- 45 % étaient des femmes, 39 % des hommes, et 16 % des couples. Les 51 % des couples reçus sont des couples mixtes, dont l'un-e est de nationalité suisse, l'autre de nationalité étrangère.
- 45 % des usagers-ères sont Européen-ne-s, dont un sur quatre d'Europe de l'Est.
- 27 % des usagers-ères proviennent de pays d'Afrique ; 20 % proviennent de pays d'Amérique du Sud.
- 72 nationalités différentes sont présentes.
- 58 % des usagers-ères étrangers-ères sont sans titre de séjour valable.
- 72 % des personnes sont domiciliées dans la région lausannoise et 57 % à Lausanne.

Parmi les personnes sans papiers :

- 25 % proviennent d'Europe dont 11 % de l'Est,
- 36 % proviennent d'Afrique, 23 % d'Afrique noire et 13 % d'Afrique du Nord,
- 32 % d'Amérique du Sud ou centrale,
- et 5 % d'Asie.
- 54 % des personnes sans statut légal ont des enfants.
- 74 % sont domiciliées dans Lausanne Région, et 59 % à Lausanne même.

Motifs de consultation

Parmi les demandes adressées à la permanence, on trouve dans la quasi-totalité des cas une question liée au statut légal (obtention d'un titre de séjour ; regroupement familial, etc.).

46 % des questions concernent la famille : questions liées aux enfants (état civil ou formation par exemple), aux membres absents, ainsi qu'au mariage, à la séparation, ou au divorce. Dans cette permanence aussi, la question du mariage est très présente, puisqu'elle figure comme motif dans 33 % des cas.

Un quart des demandes concerne des problèmes de logement, d'assurance maladie, d'emploi et de formation, ainsi que des problèmes financiers.

Permanence Migration Broye

Cette nouvelle permanence à quinzaine s'est tenue six fois en 2014.

Elle a reçu 39 personnes, donné 46 consultations, et renseigné trois professionnel-le-s.

Parmi les usagers-ères de la permanence :

- 14 sont des personnes primo-arrivantes, présentes dans la région de la Broye en majorité depuis moins de six mois, 25 sont des personnes installées.

- On dénombre 18 femmes et 21 hommes.
- La moitié des personnes sont Européennes et proviennent en majorité d'Espagne, du Portugal et de pays d'Europe de l'Est. L'autre moitié des personnes proviennent de pays extra-européens (Syrie, Erythrée, Togo, etc.).
- Les personnes sont très majoritairement domiciliées à Payerne.

Les situations, statuts et profils des personnes se sont révélés très variés. Durant cette phase de démarrage de la permanence, la diversité des demandes des personnes est à relever, couvrant un vaste champ de domaines.



Alfonso CONCHA	100 %	Chloé MAIRE	80 %
Anna FADINI	80 %	Francisco MERLO	80 %
Béatrice FAVRE	60 %	Brigitte MORIER	80 %
(puis 70 % dès août)		Myriam SCHWAB	
Luis-Carlos Garcia		NGAMIJE	80 %
GUERRERO	10 %	Mirian VELOZ,	70 %
Mustafa KILIC	70 %	(dès octobre)	



SECTEURS SOCIAUX

SERVICE SOCIAL POLYVALENT



Ce service dispense des consultations sociales particulièrement liées à sa spécialisation en matière de surendettement, tout en maintenant une approche globale des personnes qui font appel à lui. Il travaille sur mandat de l'Etat de Vaud pour ce qui concerne la Gestion de budget spécialisée (GBS).

assurance maladie envoie la cotisation du mois suivant à payer, puis un ou deux rappels si ce n'est pas acquitté, puis une sommation, puis parfois un récapitulatif avec tous les montants arriérés. La personne se perd au milieu de tous ces bulletins de versement et parfois finit par payer à double un même montant au détriment d'un autre. Le rôle de l'assistante sociale est d'aider les personnes qui la consultent à y voir plus clair et à savoir déchiffrer toute cette paperasse. Elle peut aussi les aider à trouver une méthode de classement pour pouvoir retrouver plus facilement un document utile et organiser plus efficacement les paiements.

Ce travail fait avec les gens ne diminue pas leurs dettes, mais peut leur éviter le sentiment d'être noyés et leur permettre également de ne pas alourdir l'endettement en ne payant pas les factures à la date d'échéance ou en avance au détriment d'autres déjà échues.

CONSULTATIONS

Les situations traitées par le service en 2014 n'ont guère évolué dans le bon sens. Un désendettement total est souvent impossible vu le peu de ressources dont disposent les personnes qui viennent consulter ainsi que le montant total de leurs dettes. La situation du marché du travail et du logement reste très tendue et ne facilite guère les choses. Changer de travail ou en retrouver un, déménager pour un loyer moins cher relèvent souvent du parcours du combattant.

Une problématique apparaît souvent de manière récurrente, à savoir la difficulté à s'y retrouver dans la montagne de factures, de rappels, de sommations reçues, de formulaires à remplir. Il faut savoir lire tous ces documents et ce n'est pas toujours facile. Par exemple, une

LIGNE TÉLÉPHONIQUE « INFO BUDGET » 0840 432 100

En 2014, la ligne Info Budget, qui reçoit chaque année plus de mille appels, a subi des changements afin d'améliorer son utilisation et l'information statistique. Les professionnel-le-s répondant-e-s (Caritas, Service social de la Ville de Lausanne-Unafin, Fédération romande des consommateurs (FRC) et CSP) ont rencontré le Service de prévoyance et d'aides sociales (SPAS) et ont transmis les améliorations nécessaires. Le programme permet maintenant de mieux identifier les appels des profes-

sionnels de ceux des particuliers, car nombreux sont les professionnels du réseau à demander conseil pour leurs usagers-ères sur les problématiques des dettes, du budget et de l'argent. L'ergonomie de l'application a aussi été améliorée, ce qui facilite le travail des répondants. Il faut rappeler que le Canton a décidé de réaffirmer l'anonymat pour les appelants, sur demande des institutions partenaires. L'amélioration de l'information statistique tentera de mieux identifier quel est l'événement qui a déclenché la demande d'aide.

Répondre aux particuliers du canton nécessite une bonne connaissance du réseau et des prestations existantes, tant sur le volet préventif que curatif. Il s'agit pour le répondant d'orienter les demandeurs sur la prestation ou le service le plus adapté en fonction de sa situation particulière et de sa problématique. Le répondant doit en quelques minutes d'entretien pouvoir identifier la demande de l'appelant, poser des questions ciblées afin d'obtenir les éléments essentiels à l'identification de la situation, tout en étant à l'écoute et en faisant preuve d'empathie. En effet, les personnes qui prennent pour la première fois leur téléphone pour exposer leur situation et demander de l'aide sont souvent dans une situation critique. Le premier contact est donc essentiel. Les situations des personnes sont complexes, souvent plusieurs difficultés se superposent, telles que le logement, la santé, l'emploi et le surendettement. Pour la majorité des appelants, leur première demande est d'obtenir un rendez-vous en face à face avec un-e professionnel-le.

FORMATION

Le secteur dispense des formations dans son domaine de compétences aux autres professionnel-le-s.

L'intérêt pour ces formations sur les questions d'argent, de dettes et de désendettement ne s'est pas démenti durant l'année écoulée.

Dix jours de formation répartis entre cinq sessions avec un total de 45 participant-e-s ont ainsi été donnés en 2014.

Outre des assistant-e-s sociaux-ales des centres sociaux régionaux (CSR) du canton, les formations ont essentiellement touché de nombreux-ses professionnel-le-s exerçant en Centre médico-social (CMS), dans des associations sociales privées ou encore au sein de structures accueillant des personnes présentant des troubles psychiques.

Cette diversité d'ancrage professionnel montre une fois de plus que les problématiques liées à l'argent peuvent concerner tout un chacun, mais aussi que les difficultés financières et les dettes provoquent ou renforcent des problèmes d'autre nature.

D'où le besoin pour les assistant-e-s sociaux-ales de se familiariser plus avant avec ces thématiques qui constituent un pan incontournable de leur pratique professionnelle et la nécessité, pour les professionnel-le-s du

CSP d'aborder ces problématiques en les intégrant dans une vision large, englobant les diverses dimensions qui marquent les trajectoires de vie.

De plus, le secteur a dispensé une session de deux jours pour les étudiant-e-s de l'orientation « service social » de la HETS-FR (Haute école de travail social Fribourg)

« Depuis trois ans à la retraite tous les deux, malgré des restrictions personnelles nous n'arrivions pas à finir nos mois pour les paiements. Nous avons joué aux chaises musicales avec nos créanciers. Au début cela semblait marcher. La pression que les créanciers exerçaient sur nous devenait pénible, difficile puis angoissante, avec une forte répercussion sur nos relations, nos amis et notre santé. Les impôts devenant pressants et sourds à nos difficultés, en plus des autres créanciers. Le facteur devenait notre ennemi. Nous avons pensé faire un prêt à des relations qui le pourraient. Un appel à une banque n'était pas envisageable non plus. Pour l'aide sociale nous étions TROP RICHES!!! C'était un comble... Alors, nous avons fait appel au service social du CSP, nous avons besoin d'un intermédiaire qui nous écoute, nous comprenne et fasse le lien avec toutes les instances juridiques, comptables, et qui pourrait parler en notre nom. Nous vous avons trouvé et tout a été plus facile quand les assistantes sociales nous ont écoutés. Le service social nous a aidé, écouté et redonné l'espoir. Aujourd'hui encore, tout n'est pas parfait tant que nous n'aurons pas réglé tous nos impôts et pu mettre un peu d'argent de côté, pour les paiements de début d'année, les imprévus et plus tard des loisirs. Le service social nous a tendu la main et cela nous permet d'avoir la tête hors de l'eau.

Merci.»



STATISTIQUES

	Situations	Nouvelles situations	Nombre de consultations
Consultation	290	68	1459
Permanence	318	310	326
Sous-total usagers-ères	608	378	1785
Conseils à professionnel-le-s et tiers			156
Total			1941

Le service a en outre participé à l'animation de la ligne téléphonique Info Budget. Les collaboratrices ont répondu dans ce cadre à environ 370 appels qui ne sont pas comptabilisés ici et s'ajoutent au volume total d'activité.

Globalement, 67% des entretiens ont lieu en face-à-face, 26% par téléphone, et 7% par courrier, y compris électronique.

Le service consacre plus de 90% de son activité de consultation à la gestion de dettes (gestion de budget spécialisée et standard).

230 situations sont suivies depuis une ou plusieurs années. Elles représentent 38% de l'ensemble des situations.

Les 36% des usagers-ères ne consultent qu'une seule fois le service, et ce surtout dans le cadre des permanences.

Parmi celles et ceux qui reviennent plusieurs fois en consultation, 62% consultent deux ou trois fois dans l'année, 18% quatre et cinq fois, 15% de six à dix fois, et 5% consultent plus de dix fois.

Lieux de permanence et consultations

Lausanne
Bussigny
Payerne
Yverdon



Qui sont-ils, qui sont-elles ?

Ce sont :

- Pour 57% des femmes et pour 43% des hommes.
- Presque la moitié (47%) des personnes sont mariées, 29% sont célibataires, 21% sont divorcées et 3% sont veuves.
- La moyenne d'âge est de 43,9 ans.
- 16% des usagers-ères ont moins de 30 ans, et 9% ont 60 ans ou davantage. 6% sont en âge AVS. La majorité (55%) des usagers-ères ont entre 31 et 50 ans.
- Plus de la moitié des personnes sont de nationalité suisse (54%). Parmi les personnes de nationalités étrangères, 69% sont titulaires d'un permis d'établissement (C), 23% d'un permis annuel, et 8% ont un titre de séjour précaire.
- 9% des usagers-ères reçoivent une prestation de l'assurance chômage, 8% sont bénéficiaires du Revenu d'insertion (RI), 8% sont au bénéfice d'une rente de l'assurance invalidité ou en attente d'une prestation de l'AI. Presque une consultation sur dix (9%) est donnée à une personne concernée par l'assurance invalidité.

Les usagers-ères proviennent de toutes les régions du canton. Les habitant-e-s des communes de Lausanne Région représentent 58% des usagers. Une personne sur vingt habite Lausanne même (5,3%).

Lausanne Région 58%
Autres régions 42%

Motifs d'endettement

- Difficultés de gestion : 53%
- Niveau du revenu : 50%
- Modifications de la situation familiale : 39%
- Maladie, invalidité, accident : 25%

Gestion de budget dans plus de neuf cas sur dix

Les motifs de consultation recouvrent par ordre d'importance :

- des problèmes de surendettement dans 83 % des cas, et d'endettement dans 7 % des cas ;
- des problèmes administratifs dans 31 % des cas, dans huit cas sur dix associés à un surendettement ;
- des problèmes de gestion dans 21 % des cas, plus de neuf fois sur dix associés à un surendettement ;
- des problèmes d'assurances sociales ou de prestations sociales (16 % des cas), trois fois sur quatre associés à un surendettement ;
- des problèmes liés à la santé dans 11 % des cas, plus de huit fois sur dix associés à un surendettement ;
- des problèmes liés au travail dans 7 % des cas, ou au chômage dans 5 % des cas, plus de huit fois sur dix associés à un surendettement ;
- des problèmes de logement dans 6 % des cas, neuf fois sur dix associés à un surendettement ;
- ainsi que des difficultés familiales, bien souvent associées à une problématique budgétaire.

A noter que les conseils requis par les professionnel-le-s d'autres services sociaux portent essentiellement sur les questions financières, de gestion de dettes et d'assainissement financier, ainsi que sur des questions administratives.



« L'engagement du CSP ». Dessin inédit.

Cristina BAQUERO (jusqu'en février)	80 %	Aline PINGOUD	70 %
Andrea EGGLI	80 %	Karine TZAUD	80 %
Corinne FEUSIER	100 %	+ Remplacement de 40 %	
Florence GENTILI	70 %	assuré par deux collabo-	
Michèle		ratrices du secteur, dès	
JEAN-MAIRET	50 %	mars	



GESTION DE BUDGET SPÉCIALISÉE (GBS, SURENDETTEMENT)

Le SSP fait partie des trois services spécialistes du désendettement réunis au sein de la Plateforme GBS vaudoise. En tout, 1'741 consultations ont été effectuées par le CSP dans le cadre de la GBS.

En 2014, le Service social polyvalent

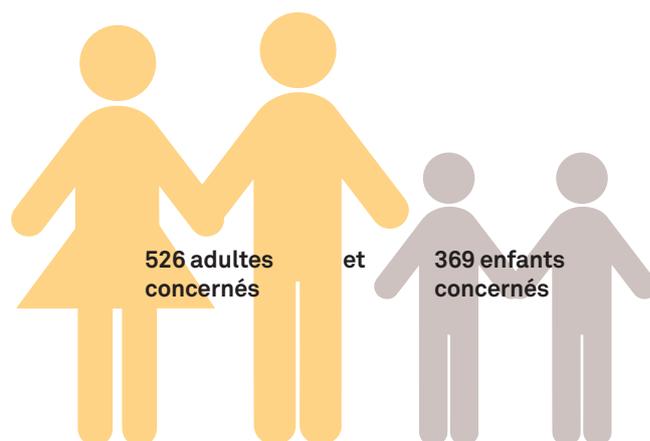
a dispensé **131** consultations à des professionnel-le-s d'autres services ou à des personnes proches d'usagers-ères endetté-e-s ou surendetté-e-s;

a consacré **276** entretiens à des personnes endettées ou surendettées dans le cadre de **152** prises en charge brèves;

a suivi **369 situations de personnes surendettées** pour lesquelles des informations particulières ont été récoltées et **1'334** consultations dispensées.

51 % sont des nouvelles situations de l'année et sont relevées à ce titre dans la statistique des services constituant Dettes Conseil suisse.

Ces 369 situations représentent :



Le montant total des dettes recensées s'élève à 16'637'447 francs.

Le montant moyen des dettes est de 53'801 francs. Le montant médian¹ est de 39'780 francs.

Combien de dettes ? Et de quelle sorte ?

Dans 91 % des situations, le détail des dettes est relevé.

Types de dettes	Type de dette présente dans :	Montant total
découverts de cartes de crédit ou de cartes clients	24 % des cas	474'822.-
emprunts auprès de proches	15 % des cas	575'525.-
arriérés auprès des caisses maladie	53 % des cas	1'351'718.-
crédits à la consommation	34 % des cas	3'523'665.-
leasings, emprunts hypothécaires, dettes commerciales et factures diverses	78 % des cas	4'948'344.-
dette fiscale	77 % des cas	6'188'561.-
Total dettes usagers SSP		19'637'447.-

¹La médiane est la valeur située au milieu d'une série de nombres lorsque ces nombres sont placés en ordre croissant. Elle constitue un indicateur plus pertinent que la moyenne qui est fortement influencée par les valeurs extrêmes.

Qui sont les personnes surendettées ayant eu recours au SSP ?

431 adultes surendettés :

53 % femmes
47 % hommes.



20 % parents de famille monoparentale



8 % en couple, sans enfants



29 % en couple, avec enfants



43 % personnes seules

21 % sans formation

52 % formation de niveau secondaire 2 (apprentissage, baccalauréat)



11 % formation supérieure (université, hautes écoles)

49 % Suisses
51 % étrangers



57 % 31 - 50 ans

16 % < 30 ans

27 % > 50 ans

Quels sont leurs revenus ?



Dans 54 % des cas, les revenus proviennent d'une activité salariée

Dans 32 % des situations, des prestations d'assurances sociales sont touchées (chômage, perte de gain, assurance invalidité).

Dans 5 % des cas, des prestations de l'aide sociale sont perçues et dans 5 % des situations des contributions d'entretien ou des pensions alimentaires.



Le revenu moyen du ménage est de 4'823 francs, le revenu médian¹ se situe à 4'500 francs.

Les raisons de l'endettement

Elles sont souvent cumulées, mais l'on y trouve principalement :

- le **niveau du revenu** dans 50 % des cas : une diminution du revenu (notamment due au chômage), dans 27 % des cas ; et **des salaires trop bas** (*working poor*), dans 23 % des cas ;
- des **difficultés de gestion** administrative et financière, notamment par influence de la société de consommation, dans 53 % des cas ;
- des **modifications de la situation familiale** dans 39 % des cas : séparation, divorce : 22 % ; fondation d'une famille : 9 % ; naissance d'enfant(s) : 8 % ;
- la **maladie, accident, invalidité**, ou la **dépendance** dans 25 % des cas ;
- des **crédits à la consommation** et des emprunts auprès de tiers dans 18 % des cas ;
- l'**échec d'une activité indépendante**, dans 5 % des cas.

Les prestations fournies

Outre les conseils en matière de dettes dispensés dans tous les cas, on y trouve également :

- un **assainissement financier** dans 33 % des cas, 21 % sans remise et 12 % avec remise,
- un **soutien** pour vivre avec les dettes dans 41 % des situations,
- un accompagnement dans une **procédure de faillite** dans 4 % des cas,
- et des démarches afin de faire valoir des **droits à des prestations sociales** dans 18 % des situations.



Dans 97 % des cas, la durée de l'endettement est de **trois ans et davantage**. Dans 3 % des cas, elle est plus courte.

Plus de la moitié (55 %) des ménages concernés sont **endettés depuis plus de cinq ans**.



SECTEURS SOCIAUX

PRÉVENTION DE L'ENDETTEMENT NON MAÎTRISÉ DES JEUNES

PAR JET SERVICE ET LE SERVICE SOCIAL POLYVALENT
ACCOMPAGNÉ DU SECTEUR POLITIQUE ET RECHERCHE SOCIALES



Le CSP déploie des actions de prévention en direction des jeunes en collaboration avec le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), dans le cadre du Programme cantonal de prévention du surendettement, financé par le Canton et les communes.

La prévention de l'endettement non maîtrisé des jeunes a déjà été inscrite dans les Lignes directrices de l'action gouvernementale vaudoise 2007–2012 : « Prévenir la marginalisation des personnes en agissant en amont dans leur parcours, notamment au niveau de la formation » (in : Programme de législature 2007-2012, p. 7).

En milieu scolaire, le programme de prévention de l'endettement non maîtrisé des jeunes a débuté grâce au Conseil de politique sociale en 2007, avec la réalisation d'un projet pilote mené par le CSP en collaboration avec l'EPSIC (Ecole professionnelle pour les métiers de l'industrie et de l'artisanat).

L'action de prévention a été mise à disposition des écoles professionnelles et des gymnases du canton, ainsi qu'aux principaux établissements de la transition (OPTI, COFOP).

De plus, les écoles entrées dans le programme et menant l'action de manière plus ou moins autonome peuvent bénéficier d'un suivi qui vise à maintenir un bon niveau d'implication et d'intérêt pour la démarche et à terme une pérennisation.

En 2014, les Semestres de motivation (SEMO) ont été intégrés aux actions en milieu scolaire (AMS) à raison de deux SEMO par année (il y en a six en tout dans le canton).

Par ailleurs, en 2014, à la suite de l'évaluation générale du Programme de prévention du surendettement vaudois qui a mis en évidence la nécessité de viser en priorité les jeunes, des actions ont été développées par le CSP en direction des jeunes en milieu extrascolaire (AME). Des actions pilotes ont été réalisées, en collaboration avec les organismes concernés – principalement le délégué cantonal à la jeunesse, le Groupe de liaison des activités de jeunesse (GLAJ-Vaud), la Fondation lausannoise pour l'animation socioculturelle (FASL), ainsi que l'Association ciao.

ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE (AMS)

Concernant les établissements du post-obligatoire, deux axes principaux ont été mis en œuvre dès 2011. Le premier axe, le suivi, concerne les établissements dans lesquels les actions de mise à disposition ont eu lieu les années précédentes et qui se trouvent en 2014 dans la phase de réappropriation et de pérennisation ainsi que

les établissements déjà sensibilisés et menant l'action de manière autonome. Pour ces établissements, un suivi important a été proposé en 2014, en direction des enseignant-e-s, des étudiant-e-s et des apprenti-e-s.

Il est à noter qu'étant donné la structure du programme, la part de suivi augmente au fur et à mesure du développement de l'action.

Hors financement du Programme de prévention du surendettement, (mais via la Haute Ecole pédagogique vaudoise, HEP), le CSP forme des enseignant-e-s de ces établissements, leur permettant ainsi de mener et de poursuivre les actions au sein de leur établissement. En 2014, une formation longue, prévue, a été reportée.

Tableau synthétique des AMS réalisées par le CSP en 2014

Ecoles professionnelles	AMS
EPM ¹	8 ateliers
EPSIC	3 ateliers
EPCA	5 ateliers
Agrilogie	2 ateliers
CEMEF	3 ateliers
ETML	1 conférence pour les enseignant-e-s
ERACOM et CEPV	1 rencontre pour réalisation de visuels en 2015
Gymnases	AMS
Bugnon/Sévelin	2 ateliers
Yverdon	12 ateliers
Transition	AMS
OPTI Aigle	3 ateliers
OPTI Vevey	4 ateliers
COFOP	1 atelier
SEMO Broye	3 ateliers
SEMO Nyon	4 ateliers
RAC Yverdon	3 ateliers

ACTIONS EN MILIEU EXTRASCOLAIRE (AME)

En 2014, les actions pilotes en milieu extrascolaires suivantes ont été réalisées, en collaboration avec les organismes concernés – principalement le délégué cantonal à la jeunesse, le groupe de liaison des activités de jeunesse (GLAJ-Vaud), la Fondation lausannoise pour l'animation socioculturelle (FASL), ainsi que l'Association ciao.

Fiche réalisée par la Jeunesse débat « Faut-il interdire la publicité pour le petit crédit? », août 2014.

Le CSP a participé à la réalisation de cette fiche (réflexion, corrections, relecture).

Dîner-quiz « Money, money, money » organisé en novembre à Bussigny.

Le CSP a collaboré avec la Plateforme Jeunesse de l'Ouest lausannois pour mettre sur pied ce dîner-quiz qui a réuni plus de 60 jeunes. Le CSP a également œuvré comme joker lors du dîner-quiz (heures de travail et de présence offertes par le CSP).

Le quotidien *24Heures* a consacré une pleine page à cette action.

Cette année encore, de nombreux contacts ont été pris et des rencontres ont été menées en direction de différentes structures accueillant des jeunes en milieu extrascolaire en vue d'actions futures. En particulier, le CSP a rencontré les animateurs et les animatrices du centre socioculturel de Boisy et celui de Bellevaux à Lausanne, les intervenant-e-s de Gingko à Vevey, de la Maison des Jeunes d'Orbe, ainsi que les TSP (travailleurs sociaux et travailleuses sociales de proximité du canton).

RUBRIQUE « ARGENT » SUR CIAO.CH

Les collaborateurs-trices ont répondu à 37 questions posées dans la rubrique « Argent » sur le site www.ciao.ch.

NOUVEAUTÉS

En 2014, un test « Plutôt cigale ou plutôt fourmi? » et un quiz sur l'emprunt et le prêt d'argent entre les jeunes ont été réalisés par le CSP en collaboration avec ciao. Ce test permet aux jeunes de définir leur profil, puis de mieux comprendre leur propre rapport à l'argent et à la consommation.

Le quiz sur l'emprunt et le prêt entre les jeunes permet quant à lui de rappeler certains éléments essentiels liés à ce phénomène assez répandu : définition de ce qu'est une dette mais aussi importance de la composante relationnelle et sociale du « prêt entre ami-e-s ».

¹ Voir glossaire à la fin du rapport



COORDINATION, PLANIFICATION ET COMMUNICATION

Un important travail de coordination et de planification des actions en milieu scolaire a été réalisé en 2014. En effet, les différentes actions du programme en milieu scolaire nécessitent quantité de prises de contact avec les établissements, et/ou avec les enseignant-e-s, de réponses à leurs questions et à leurs initiatives, d'organisation et de préparation de séances, de planification et d'organisation d'interventions, de lecture de documents provenant des établissements, etc.

Le CSP poursuit également un travail de réflexion sur la problématique de l'argent et du surendettement, afin d'être à même de mener les interventions de manière professionnelle spécialisée.

La communication sur les divers aspects de ce programme est importante. De nombreux interlocuteurs, enseignant-e-s de HES, organisateurs de colloques et ateliers, journalistes, etc. s'adressent au CSP pour présenter la démarche et/ou en tant que spécialistes de la prévention primaire et secondaire, voire tertiaire, de l'endettement des jeunes. Ces sollicitations représentent du travail et nourrissent en retour la réflexion.

En 2014, notamment :

- un article intitulé « Parler d'argent et de consommation avec les jeunes dans une optique préventive » présentant le programme vaudois du CSP en la matière, et illustré de citations de jeunes et d'enseignant-e-s, a été fourni par le CSP (C. Regamey et C. Dupertuis) sur demande de la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ) pour sa publication « Critiques ou manipulés ? Pour de jeunes consommateurs responsables » (novembre 2014).

Ce même mois :

- La RSR la Première a consacré un dossier à ce sujet dans son émission « On en parle » (invitée C. Regamey, CSP).
- le CSP (C. Dupertuis) a présenté les actions – régulières et nouvelles – développées par le CSP et ses partenaires dans le cadre d'une séance plénière du Programme de prévention du surendettement, ouverte à différents publics.

Plutôt cigale ou plutôt fourmi?

The illustration shows four stylized figures with cutouts of their heads. From left to right: 1. A man with a head cutout above a figure holding a safe, labeled 'Econome'. 2. A woman with a head cutout above a figure holding a calculator, labeled 'Gestionnaire'. 3. A man with a head cutout above a figure with money falling around him, labeled 'Dépensier/ère'. 4. A woman with a head cutout above a figure holding a burning money icon, labeled 'Flambeur/se'.

Econome **Gestionnaire** **Dépensier/ère** **Flambeur/se**

www.ciao.ch

? CIAO **CSP**
CENTRE SOCIAL PROTESTANT



SECTEUR SOCIOCOMMERCIAL

RAMASSAGE ET VENTE D'OBJETS D'OCCASION

LES GALETAS ET LES BOUTIQUES



Faire une bonne affaire tout en accomplissant une bonne action : tous les clients qui trouvent leur bonheur au Galetas ne le savent pas, mais par leur achat, ils financent les consultations gratuites du CSP et assurent son indépendance. Ils contribuent aussi à l'utilisation durable de matériel encore en bon état.

Le secteur a fait un résultat très positif cette année, avec un bénéfice de 202'000 francs qui est néanmoins à nuancer quelque peu puisque certains postes de travail n'ont pas été repourvus pendant une partie de l'année.

En mars, le Galetas du Nord Vaudois à Yverdon a fermé ses portes à la suite du départ à la retraite de son responsable. Dans l'impossibilité de trouver un local moins décentré, et sans moyens d'investissement suffisants, le CSP a renoncé à maintenir ce magasin. Une décision difficile, accueillie avec regret mais compréhension par les autorités, le réseau associatif, de nombreux partenaires dans la région ainsi que par le public.



Les bénévoles et le responsable du Galetas d'Yverdon, Olivier Favre.

GALETAS DE LA BROYE

Le responsable du Galetas de la Broye et son équipe continuent sur leur belle lancée et augmentent encore le chiffre d'affaires.

Un don exceptionnel de vêtements neufs est venu approvisionner le magasin pour de nombreux mois. Le matériel reçu a généré une nouvelle clientèle.

Durant le deuxième semestre, le responsable fut contraint à un arrêt accident ; son moral fut soutenu par

la satisfaction de se savoir bien remplacé. Si le résultat n'en a pas souffert, c'est aussi grâce à l'engagement sans faille des bénévoles qui n'ont pas hésité à venir plus souvent pour compenser aussi son absence. L'équipe de bénévoles est restée stable cette année, ni départ ni arrivée. Le responsable les remercie tous beaucoup pour leur travail et leur fidélité.

Pendant toute cette période, moins de ramassages ont été accomplis, le magasin étant approvisionné directement par les donateurs qui sont nombreux à amener eux-mêmes leurs meubles et autres objets. Un grand merci à eux.

Le Galetas de la Broye participe aux mesures du CGPI (Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion) en accueillant périodiquement des personnes sans emploi qui ont besoin de reprendre pied dans le monde du travail.

Environ 30'000 clients ont fréquenté le magasin cette année dont à peu près 45 % ont fait un achat. Le ticket moyen est de Fr. 15.- par client.

**TOUT BEAUX
TOUT NEUFS!**

Lingerie, pyjamas,
robes de chambre:
vêtements neufs,
petits prix!

Une action spéciale
chaque samedi!

GALETAS DE LA BROYE
10, RUE DES TERREAUX
1530 PAYERNE
028 660 60 10
WWW.GALETAS.CH

MAGASIN DE SECONDE MAIN
LE GALETAS
BROYE

LAUSANNE / LE MONT / MONTREUX / PAYERNE / MORGES **CSP** CENTRE SOCIAL PROTESTANT

GALETAS DE LA BLÉCHERETTE

Le plus grand lieu de vente du CSP, le plus grand nombre de collaborateurs et de collaboratrices salarié-e-s et de bénévoles, le Galetas de la Blécherette génère 75 % du résultat du secteur.

Toujours à la recherche de soutien bénévole, il a pu compter cette année sur l'arrivée de nouvelles personnes, pour les rayons sport et jouets, et pour aider aux ramassages. Leur intégration à l'équipe s'est très bien passée. Si le Galetas a fait un résultat positif cette année encore, c'est grâce aux forces réunies et soutenues de toute l'équipe, puisqu'il a fallu parer à une baisse d'effectifs du personnel salarié à la suite de deux départs. De très gros efforts, pour lesquels l'institution est très reconnaissante, en espérant que la situation sera bien stabilisée en 2015. Un nouveau responsable, Olivier Gretler a pris son poste en automne, à la satisfaction de tous.

Ce secteur valorise certains objets en les proposant à la vente sur la page « Les bonnes affaires » du CSP, il envoie aussi une newsletter à ses abonnés chaque semaine.

GALETAS DE LA RIVIERA

Ce Galetas continue à recevoir énormément de demandes de ramassages. En effet, sa situation privilégiée le met en contact avec de très nombreux expatriés devant rentrer au pays et faisant don du contenu de leur

appartement ainsi que toute une population plus aisée qui donne encore volontiers à un magasin caritatif. Le secteur souffrant de manière générale que de nombreux particuliers cherchent à vendre d'abord les plus beaux éléments de leur mobilier avant de donner les invendus.

La Grande Vente spéciale de beaux objets, tissus précieux, et autres raretés, qui a lieu traditionnellement en juin, a très bien marché; de même que le stand du Galetas pendant la Foire Saint-Martin à Vevey.

Du point de vue de l'équipe, de nombreux nouveaux bénévoles ont commencé leur activité à Montreux.

Le responsable a intensifié sa collaboration avec la MACIT (Mesures d'actions citoyennes), organisme qui permet à des bénéficiaires de l'aide sociale qui le souhaitent de travailler bénévolement dans une association. Tout en continuant la collaboration avec le SEMO: 4 jeunes travaillent un jour par semaine avec le responsable, activité qu'ils apprécient. Pour l'anecdote, on peut signaler que lors d'une visite à un donateur, celui-ci a proposé des places d'apprentissage dans son entreprise et que l'un des jeunes est actuellement en poste à Zurich!

Cette année, deux civilistes sont venus accomplir leur service au Galetas de Montreux. L'un d'eux continue maintenant à titre bénévole!

BOUTIQUES

A Morges, la Boutique a continué son activité de manière semblable aux autres années. Une bénévole plus que fidèle et un peu particulière a décidé de s'arrêter, après un nombre d'années impossible à mentionner! Oui, Miriam Pache ne sera plus présente à la Boutique. Le CSP lui exprime sa reconnaissance et lui souhaite longue vie.

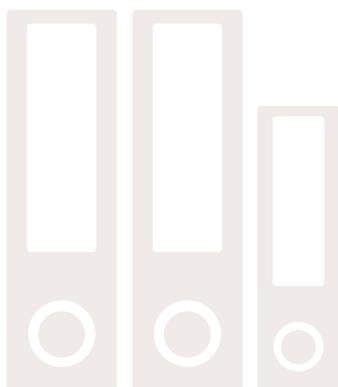
A Lausanne, deux bénévoles ont assuré, ad interim, la responsabilité de la **Boutique de livres** après le départ en 2013 du responsable Yves Blanc. Cette absence se fait sentir, malgré le fait que la charge ait été reprise par le responsable du Galetas de la Blécherette. Les bénévoles intervenants ponctuellement sur certaines tranches horaires, il est indispensable d'avoir une personne qui ait la vision d'ensemble pour coordonner les présences et le travail. Tâche difficile à accomplir à distance. Toute l'équipe de bénévoles, passionnés de livres a œuvré toute l'année avec assiduité, générant un résultat financier positif. Félicitations à toutes et à tous!

Jérémie BARD	40 %	Olivier GRETLER	100 %
Luc DELACOSTE (jusqu'en février)	100 %	(depuis septembre) Mustafa KILIC	20 %
Nathanaël		Amar LEFRAD	100 %
DUTTWEILER	80 %	Eric SCHAFFTER	100 %
Olivier FAVRE (jusqu'en avril)	100 %	Sébastien TAUXE (jusqu'en août)	100 %
Pierre-André FORESTIER	100 %	Fabienne VON GUNTEN	60 %



SECTEURS DE SOUTIEN

ADMINISTRATION



Le secteur Administration est chargé de mettre à disposition des autres collaborateurs et collaboratrices du CSP une structure leur permettant d'exercer leur métier et ainsi de fournir les prestations de l'association.

PROJETS EXCEPTIONNELS

Le secteur a poursuivi la mise en place de la nouvelle base de données des usagers du CSP, outil essentiel pour tous les secteurs de consultation et la recherche sociale (statistiques) ; il a procédé notamment à tous les réglages et contrôles ainsi que la formation des utilisateurs-trices de ce nouvel outil dans les secteurs concernés. Cette nouvelle base de données a pu entrer en fonction à la fin de l'année et les derniers réglages se sont poursuivis encore sur plusieurs semaines.

Le secteur a continué un travail d'amélioration de la salle de la Fraternité au vu des exigences concernant le volume sonore des activités en soirée et pendant le week-end par rapport au voisinage.

SECRÉTARIAT

La réorganisation des tâches au sein du secrétariat s'est poursuivie, dans le but qu'une des secrétaires assume davantage de tâches en lien direct avec le responsable Administration et finances, tandis que l'autre travaille de façon renforcée en soutien de la responsable des ressources humaines.

Le secrétariat a persisté dans son appui aux secteurs menant des journées de formation, en particulier pour les supports de cours pour les modules de formation « Argent, dettes, désendettement » donnés par le Service social polyvalent.

Les secrétaires ont également géré l'organisation de la vente de chocolat en collaboration avec les Galetas (lien avec les paroisses, demandes d'autorisations, commande, livraisons, organisation de la tenue des stands en ville de Lausanne lors du week-end de vente, décomptes et gestion du solde s'il y a lieu).

Les autres activités courantes se sont poursuivies : distribuer le courrier, rédiger la correspondance courante, convoquer et prendre les procès-verbaux des séances de comité et de bureau, convoquer et préparer les assemblées générales, gérer les inscriptions et facturer certains cours donnés par le CSP, etc.

FINANCES

Les nouvelles exigences de suivi budgétaire ont été appliquées tout au long de l'année. La comptabilité gère les délais d'enregistrement des mouvements mensuels afin de garantir l'information régulière des collaborateurs responsables de la gestion du budget. La qualité des informations mensuelles est contrôlée à la fin de chaque mois afin de garantir l'exactitude et l'exhaustivité des informations communiquées. Cette surveillance de la gestion du budget est précieuse tant pour les charges que pour les actions en recherche de fonds et les résultats des Galetas notamment.

La nouvelle communication trimestrielle des principaux chiffres des charges et produits au Comité est appréciée ; elle permet un bon suivi de la marche financière et des actions correctives s'il y a lieu.

Un immense merci à la très fidèle équipe de bénévoles de l'Administration qui ont consacré de très nombreuses années à venir régulièrement mettre le journal du CSP sous pli !

Diminution des ressources du secteur

L'absence d'un collaborateur spécialisé durant plusieurs mois a amené le secteur à une nouvelle répartition de tâches ainsi qu'à une concentration de la gestion du fichier des donateurs sur les éléments clés. Cette période a vu moins d'actions nouvelles de recherche de fonds mais la gestion du fichier a été assurée et priorisée par rapport à d'autres tâches telles que la production du journal interne. Cette diminution de forces a aussi conduit à changer l'organisation de l'envoi trimestriel des *Nouvelles* qui impliquait une importante préparation technique des adresses pour la mise sous pli par l'équipe des bénévoles de l'Administration.

Le secteur a par ailleurs bénéficié du soutien à temps partiel d'un nouveau civiliste actif au secteur juridique depuis le dernier trimestre 2014.

<i>Responsable Administration et finances</i>		<i>Secrétariat</i>	
Mike WINZELER	100 %	Caroline WITZ	70 %
		Catherine CORBOUD-JATON	60 %
<i>Comptabilité</i>		<i>Nettoyage</i>	
Patrice VIONNET	100 %	Pierrette CIMINO	25 %
<i>Fichier</i>		Maddalena MARIOTTI	25 %
Marc GOETSCHI	95 %		



SECTEURS DE SOUTIEN COMMUNICATION ET ÉDITIONS



Le secteur assure la communication externe de l'institution en soutien à la direction et aux différents secteurs. Il veille à sa cohérence, et pour ce faire, s'appuie sur deux commissions où siègent des collaborateurs et des collaboratrices des divers secteurs ainsi que la directrice.

Ce fut une année particulière pour ce secteur : du côté de la communication, une partie de son activité fut mise en jachère, puisque les mesures d'assainissement budgétaire prises en 2013 impliquaient notamment la suppression de la campagne de mars ; alors qu'en parallèle s'opérait une reprise de l'activité des Editions, de manière ponctuelle, sous l'impulsion de deux projets « incontournables » au vu de l'actualité juridique dans un domaine phare du CSP, le droit de la famille. On peut ainsi dire que l'absence d'une activité a permis l'autre ! D'autant que les publications se devaient d'être financées bien sûr en n'émargeant pas au budget courant du CSP, ce qui fut le cas pour les deux livres mis en production cette année : par Profa pour moitié et un financement particulier trouvé par le CSP pour *Parents célibataires* et par l'Association des quatre Centres sociaux protestants pour *Mariage – union libre, quelles différences ?*

COMMUNICATION

Tout au long de l'année, le budget dévolu à la communication et à la publicité a été suivi de très près, puisqu'il fallait répondre au mieux aux besoins de l'institution en général et des secteurs en particulier tout en ne dépassant pas la somme, maintenue à la baisse, dévolue à ce département.

Cela n'a pas empêché la réalisation de plusieurs moyens de communication particuliers. Du matériel d'information pour la Fraternité, en général, mais aussi en lien avec l'ouverture de la nouvelle permanence à Payerne (y compris signalétique sur place) – des actions de communication pour la Consultation Couple et Famille – un nouveau flyer aussi pour présenter les activités de Jet Service, notamment.

La collaboration au sein du secteur des Galetas et des Boutiques a continué, flyers pour la Braderie du Galetas de la Blécherette, annonces renouvelées pour celui de Payerne, mise à jour hebdomadaire du site internet et de la page Facebook spécifiques du secteur, de manière à gagner de nouveaux clients et à conserver tous ceux qui fréquentent régulièrement les lieux de vente.

La chargée de communication a continué de coordonner la production du journal *Les Nouvelles* qui permet au CSP d'informer ses donateurs et ses donatrices ainsi que l'ensemble du réseau au sujet des activités menées tout au long de l'année. Alternance d'informations provenant des différents secteurs et de développements de sujets plus larges.

Cette année, ce fut :

- En mars : l'engagement des 4 CSP, dans un numéro distribué dans les cinq cantons où existent un CSP : Berne-Jura, Neuchâtel, Genève et Vaud.
- En juin : l'autorité parentale conjointe.
- En septembre : la défense des femmes de ménage sans papiers.
- En décembre : 30 ans au service des jeunes, Jet Service, 50 ans au service des personnes immigrées, La Fraternité.

Elle a répondu à un certain nombre de journalistes cherchant des renseignements sur des sujets en lien avec l'activité du CSP ou l'actualité sociale en général, son travail étant principalement de les mettre en contact avec des professionnels, qu'elle sollicite en fonction de leurs disponibilités.

ÉDITIONS

Un important travail d'édition a été mise en œuvre pour aboutir à la mise en vente de deux nouvelles publications des Editions la Passerelle. Travail d'intense collaboration, notamment avec les deux auteures de *Parents célibataires. Un guide juridique* Doudou Denisart et Mercedes Vazquez.

Ce travail passionnant met en collaboration les compétences de deux professionnelles de deux métiers différents ainsi que les deux institutions qui les emploient, Profa et le CSP. Collaboration très fructueuse qui permet une qualité d'information optimale ainsi que de toucher le plus grand public susceptible d'en bénéficier.

L'ouvrage *Mariage, union libre, quelles différences ?* de Florent Gertsch et Mercedes Vazquez quant à lui fut l'objet du travail commun de l'ensemble des juristes des quatre CSP.

Un poster reprenant toutes les données du livre fut aussi produit, offert à toutes les personnes qui le souhaitent.

Une conférence de presse fut mise sur pied pour présenter le contenu des publications ainsi qu'une information plus particulière sur l'actualité (autorité parentale conjointe). Des articles et des émissions en ont découlés.

La chargée de communication travaille avec l'appui de deux commissions internes qu'elle anime. Elle participe au groupe communication de l'Association des quatre Centres sociaux protestants, ainsi qu'au Groupe d'appui stratégique à la direction.

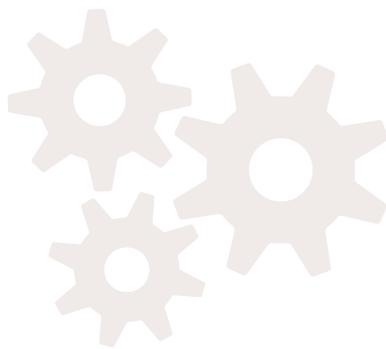


Evelyne
VAUCHER GUIGNARD 60 %



SECTEURS DE SOUTIEN

POLITIQUE ET RECHERCHE SOCIALES



STATISTIQUES

Comme chaque année, la chargée de politique et recherche sociales a exploité et traité les statistiques de tous les secteurs sociaux du CSP en vue des demandes de subvention et pour le rapport d'activités.

Elle a produit les données nécessaires pour les rapports spécifiques concernant certaines activités des secteurs (information et conseil aux personnes primo-arrivantes de la Fraternité, permanences Ginkgo, EESP et HEIG de Jet Service, ou certains projets pilotes), ainsi que les informations requises dans le cadre de relevés statistiques communs à plusieurs services, comme celui de Dettes Conseil Suisse, qui regroupe les services spécialisés en gestion de dettes, ou celui de la Plateforme vaudoise de Gestion de budget spécialisée. Pour cette dernière, elle s'est chargée de la consolidation des résultats statistiques de l'activité des trois services mandatés par le dispositif cantonal de Gestion de budget spécialisée.

Dans le courant de l'année, elle a produit différentes extractions de données destinées à documenter des questions particulières, analyser l'effet de certaines mesures, ou l'évolution d'indicateurs faisant l'objet d'une attention spéciale.

SOUTIEN À PROGRAMMES

Elle a poursuivi son accompagnement du programme de prévention de l'endettement non maîtrisé des jeunes mené dans les écoles conjointement par le Service social

polyvalent et Jet Service (voir pp.38-40), en représentant le CSP lors des réunions avec les mandants (DSAS et DFJC), en participant à des présentations, à la coordination interne des actions, au suivi et à l'élaboration du plan de développement du programme. En 2014, diverses séances ont eu lieu dans le cadre de la réalisation d'actions visant les jeunes hors milieu scolaire, avec des partenaires actifs dans ce champ.

Dans le domaine de la gestion de budget spécialisée (désendettement), effectuée par l'équipe du SSP, elle a représenté le CSP dans les nombreuses séances consacrées à ce programme, que ce soit dans le cadre de la Plateforme réunissant les trois services ou dans les rencontres avec le SPAS, concernant l'organisation de la prestation et la mise en œuvre du nouveau Fonds de lutte contre la précarité.

DÉVELOPPEMENT DE PROJETS

Point fort en matière de développement en 2014 : soutien et coordination de la mise en œuvre des actions de la Fraternité en matière d'intégration, dans le cadre du Programme d'intégration cantonal (PIC), sur mandat du Bureau cantonal de l'intégration et de prévention du racisme (BCI). Les travaux préparatoires de 2013 ont abouti à la signature d'une convention portant sur la réalisation de plusieurs actions d'information et de conseil aux personnes migrantes (voir p. 26), avec la mise en place de deux structures de permanences sociales dans des régions décentralisées et la conception d'ateliers sur des

thématiques souvent abordées dans les consultations de la Fraternité, ainsi que le renforcement des formations en droit des étrangers destinées aux professionnel-le-s. Une première permanence s'est ouverte dans la Broye en automne, et les travaux de développement se poursuivent pour les autres actions, notamment une deuxième permanence prévue pour 2016. Les actions se déploient sur quatre ans.

CONTRIBUTIONS, INTERVENTIONS

La chargée de politique et recherche sociales a animé les colloques réunissant les consultant-e-s des secteurs sociaux (consultation et accueil), qui contribuent à la réflexion sur certaines problématiques sociales rencontrées dans les consultations – ou d'actualité dans le contexte vaudois ou suisse, ainsi que sur les formes d'intervention sociale.

Elle a produit quelques articles (notamment pour la revue REISO, pour la Commission fédérale pour la Jeunesse ou pour la revue *Plaidoyer*), seule ou en collaboration avec des collègues, a participé à des conférences, débats, animations d'ateliers, et répondu à des sollicitations des médias.

En 2014, pour marquer les 50 ans de la Fraternité et les 30 ans de Jet Service, elle a réalisé un travail sur l'histoire et l'évolution de ces deux secteurs, ainsi que les actions développées au fil des années. Ce travail, synthétisé dans un numéro spécial des *Nouvelles* (décembre), a également permis de disposer d'un survol chronologique des actions des deux secteurs (disponible sur le site internet).

RÉPONSES À CONSULTATION ET PRISES DE POSITION

En 2014, le temps a globalement manqué pour répondre à des objets en consultation.

La problématique des bourses d'études est restée très présente durant le premier semestre, en lien avec les travaux du Grand Conseil vaudois sur la révision de la Loi sur l'aide aux études et à la formation. Comme l'année précédente, la chargée de politique et recherche sociales a joint ses efforts à ceux des collaborateurs-trices de Jet Service pour sensibiliser les député-e-s et tenter d'influencer les décisions sur le projet, notamment lors d'une audition devant la commission parlementaire chargée d'étudier ce dossier, et en effectuant du lobbying au moment des discussions.

PARTICIPATIONS

A l'externe, elle a participé en tant que représentante du CSP :

- aux séances plénières du Programme de prévention du surendettement,
- au Groupe de coordination des actions en milieu scolaire, réuni par le DFJC,
- au nouveau Groupe de coordination des actions en milieu extrascolaire, réuni par le DFJC,
- aux réunions du Groupe de projet cantonal gestion de budget,
- aux réunions de la Plateforme Gestion de budget spécialisée.

Caroline REGAMEY

75 %



SECTEURS DE SOUTIEN

RESSOURCES HUMAINES



L'année 2014 a permis de consolider les bases fondées par la reprise du poste des Ressources humaines par l'actuelle titulaire courant 2013 ; celle-ci a mis à jour et clarifié les procédures pour les recrutements, l'établissement des certificats, les remboursements notamment.

En milieu d'année, la responsable du secteur s'est éloignée du CSP pour quelques mois, le temps d'un congé maternité. Durant cette période, un intérim a été mis en place.

Cette année a été l'occasion de faire l'expérience et les constats concernant la sous-dotation du poste RH au CSP, et d'élaborer des solutions pour y remédier avec la direction, en vue notamment des recrutements prévus pour les postes non encore remplacés en 2014.

BÉNÉVOLAT

Depuis la suppression du poste Bénévolat en 2013 par mesure d'économie, le secteur Ressources humaines s'occupe notamment des tâches administratives et de diverses demandes spécifiques liées aux bénévoles, ainsi que d'organiser un petit moment festif en fin d'année, donnant ainsi l'occasion au CSP de remercier toutes les personnes qui donnent du temps pour l'institution. Le secteur RH travaille en collaboration avec les responsables de lieux de vente pour le lien avec les bénévoles.

REMERCIEMENTS, DÉPARTS ET ARRIVÉES

De nombreuses personnes ont travaillé au CSP qui ne sont pas mentionnées nommément, en particulier les civilistes, les personnes en emploi temporaire et tous les bénévoles : qu'ils soient ici très chaleureusement remerciés pour leur apport précieux à l'institution.

Plusieurs personnes ont quitté le CSP en cette année 2014. Qu'elles soient ici remerciées très chaleureusement pour leur contribution, leur professionnalisme et leur engagement qui permettent au CSP d'accomplir sa mission.

Bienvenue et merci aussi aux collègues qui ont rejoint l'équipe en 2014.

Jet Service

Contrat à durée déterminée du 01.02 au 31.12.2014
pour Alev Ucar

Secteur juridique

Départ de Sarah Monnard

Arrivée de Gaëlle Sauthier

Service social polyvalent

Départ de Cristina Baquero

Fraternité

Arrivée de Mirian Veloz

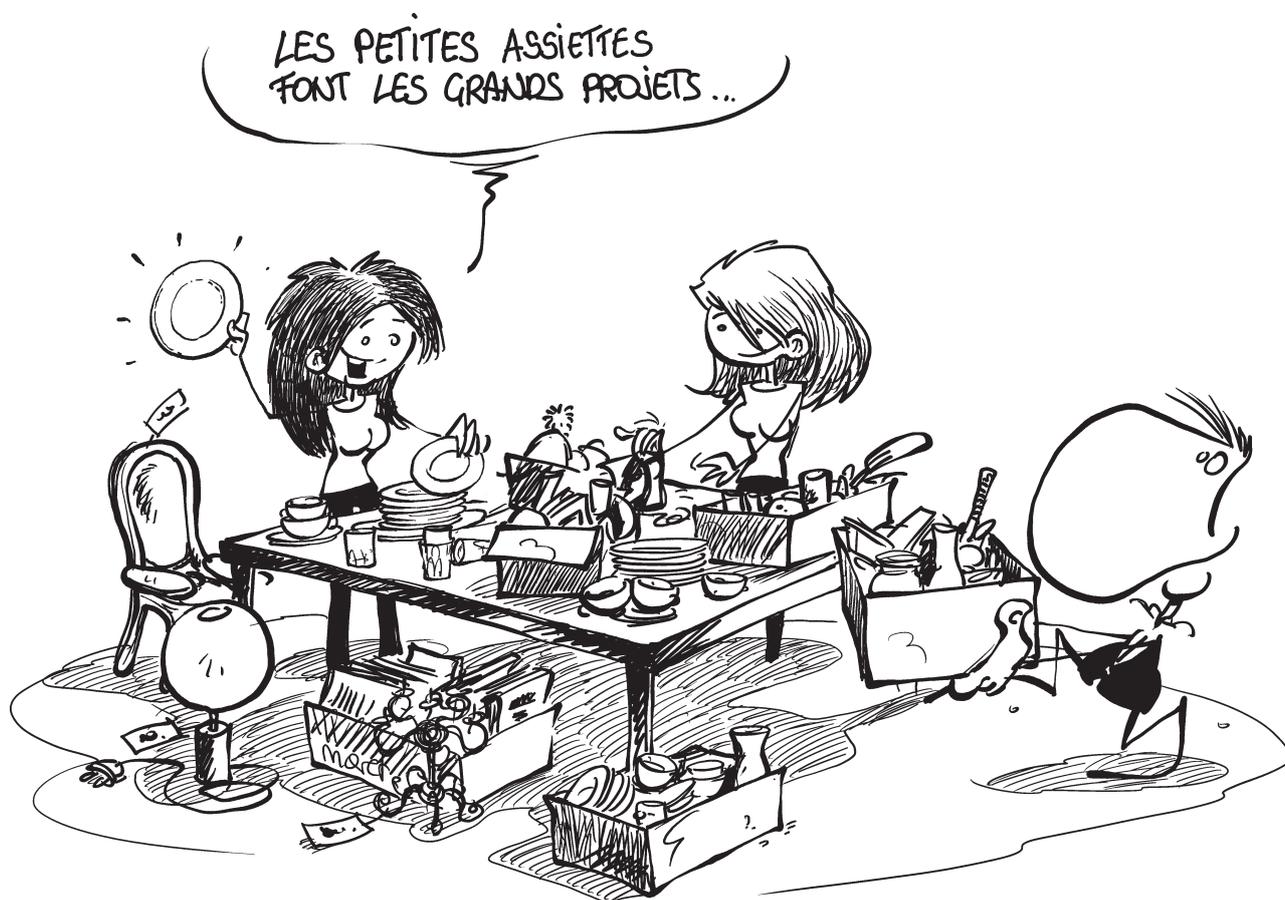
Secteur Ramassage et vente d'objets d'occasion

Blécherette :

- Arrivée d'Olivier Gretler, responsable du lieu, qui succède à Luc Delacoste
- Départ de Sébastien Tauxe

Yverdon :

- Départ à la retraite d'Olivier Favre et fermeture définitive du Galetas fin avril 2014.



Les bénévoles apportent leurs compétences et animent tous les lieux de vente du CSP.

Maryline DONGIOVANNI 50 %
Geneviève HENNY
(remplacement de juin à octobre)



COMPTES 2014 - EXTRAITS

BILAN AU 31 DÉCEMBRE



ACTIFS	2013	2014
LIQUIDITÉS		
Caisses	22'839.40	11'085.55
Comptes de chèques postaux	747'096.44	809'135.34
Banques	84'571.25	548'958.75
	854'507.09	1'369'179.64
RÉALISABLES		
Débiteurs	24'929.10	42'392.30
Comptes courants secteurs	453.30	2'416.80
Comptes courants divers	25'273.80	103'431.85
Marchandises Galetas	50'000.00	50'000.00
	100'656.20	198'240.95
ACTIFS TRANSITOIRES		
	248'811.65	268'896.20
	248'811.65	268'896.20
IMMOBILISÉS		
Garanties de loyers	36'277.15	42'804.05
Prêts désendettement	9'234.95	0.00
Mobilier et informatique	21'658.20	11'838.56
Véhicules	5.00	5.00
Immeuble Galetas Le Mont/Lausanne	303'438.31	277'052.46
Immeuble Galetas Payerne	35'898.45	32'015.95
	406'512.06	363'716.02
TOTAL	1'610'487.00	2'200'032.81

PASSIFS**2013****2014****FONDS ÉTRANGERS**

Créanciers, dettes à court terme, y c. passifs transitoires	140'800.33	160'412.31
Comptes courants co-éditions	12'462.70	14'393.10
Comptes courants charges sociales	4'176.65	0.00
Prêt FCPP Fr. 25'000.- sur 10 ans	20'000.00	17'500.00
Hypothèque BCV	386'096.85	370'501.20
	563'536.53	562'806.61

PROVISIONS

Provision 60 ^e anniversaire du CSP	6'000.00	30'000.00
Provision anniversaires Fraternité et Jet Service	15'000.00	0.00
Provision réédition <i>Parents célibataires</i>	10'000.00	0.00
Provision risque procédure	0.00	28'046.50
Provision Etude Galetas Montreux	0.00	42'000.00
	31'000.00	100'046.50

**FONDS AFFECTÉS /
FONDS BLOQUÉS**

Fonds de solidarité	66'012.20	66'012.20
Fonds de soutien aux femmes enceintes	30'789.10	23'764.10
Fonds désendettement	28'297.00	19'692.05
Fonds Budget des autres (BDA)	37'046.69	40'791.79
Fonds Coup de pouce Jet	14'789.30	4'939.35
Fonds ascenseur Blécherette	71'065.75	76'314.50
Fonds solidarité informatique	384.40	0.00
Fonds St-Rédempteur/Jet	1'825.05	6'920.75
Fonds de procédure	0.00	5'000.00
	250'209.49	243'434.74

FONDS DE RÉSERVE

Fonds de réserve	140'495.81	765'740.98
	140'495.81	765'740.98

FONDS DE RÉSERVE

+ Excédent de produits de l'exercice précédent (bénéfice)	625'245.17	
+ Excédent de produits de l'exercice (bénéfice)		528'003.98
	625'245.17	528'003.98

TOTAL**1'610'487.00****2'200'032.81**

COMPTES 2014 - EXTRAITS

RECETTES ET DÉPENSES



PRODUITS	COMPTES 2013	COMPTES 2014	BUDGET 2014
Subventions	2'808'584.00	3'132'142.00	2'901'000.00
Contributions et dons	346'375.00	250'157.25	254'400.00
Recherche de fonds	1'405'023.91	1'278'606.31	1'279'000.00
Ventes d'occasion	1'353'595.20	1'219'437.65	1'329'000.00
Divers	331'664.64	346'651.81	330'200.00
TOTAL PRODUITS	6'245'242.75	6'226'995.02	6'093'600.00

CHARGES	COMPTES 2013	COMPTES 2014	BUDGET 2014
Salaires et charges sociales	4'834'385.70	4'646'999.50	4'840'528.24
Frais de recherche de fonds	175'381.04	136'967.54	165'000.00
Loyers et charges	516'441.27	481'186.50	512'900.00
Frais généraux	345'918.11	266'738.68	321'200.00
Cotisations et soutiens	109'312.00	36'406.10	37'000.00
Frais divers	205'290.96	199'187.45	213'000.00
Provisions	40'500.00	94'046.50	3'000.00
TOTAL CHARGES	6'227'229.08	5'861'532.27	6'092'628.24

RÉSULTAT D'EXPLOITATION	18'013.67	365'462.75	971.76
--------------------------------	------------------	-------------------	---------------

SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS REÇUES EN 2014

Confédération

OFAS	Office fédéral des assurances sociales subvention AVS (art. 101 LAVS)	Fr.	26'000.00
------	--	-----	-----------

Etat de Vaud et Communes

DSAS	Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS) subvention pour services de consultations (facture sociale)	Fr.	2'613'210.00
BCI	Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme	Fr.	170'000.00

Autres contributions et dons de communes

	Contributions et dons	Fr.	12'720.00
--	-----------------------	-----	-----------

Eglise évangélique réformée du canton de Vaud

	subvention de l'EERV	Fr.	280'000.00
	subvention de la Région 4 EERV (Lausanne-Epalinges)	Fr.	42'932.00
	collecte générale annuelle 2014	Fr.	40'159.55
	dons des paroisses et des régions	Fr.	30'613.80

Fondations

Fondation Pierre Demaurex	Fondation Dr. Alfred Fischer		
Fondation Divesa (une Fondation du Groupe Assura)	Fondation Marius A. Dubois		
Fondation Champ-Soleil	Fondation La Cabane		
Fondation Elaine Du Paquier	Société vaudoise d'utilité publique (SVUP)		
Fondation A-One Business Center / DSR	Fondation Fernando et Rose Inverni-Desarzens		
		Fr.	168'063.90

TOTAL

Fr. 3'383'699.25

REMERCIEMENTS

Le travail du CSP, qu'il s'agisse de services réguliers ou occasionnels, d'actions de longue haleine ou ponctuelles, serait impossible, tant à planifier qu'à accomplir, sans les soutiens financiers des subventionneurs, des institutions partenaires et des donateurs et des donatrices.

Ces soutiens en 2014 ont permis la poursuite des activités du CSP au service du public.

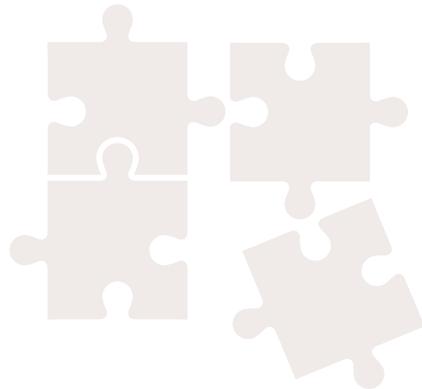
Le CSP remercie particulièrement :

- les pouvoirs publics pour leur soutien et leur reconnaissance du travail du CSP auprès des habitants et des habitantes de notre canton : le Département de la santé et de l'action sociale, le Service de la prévoyance et de l'aide sociales, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, le Bureau cantonal de l'intégration ; les Communes ;
- les fondations, pour tout leur soutien, régulier ou exceptionnel ;
- les donateurs et les donatrices, pour leur générosité et pour leurs encouragements ;
- l'Eglise évangélique réformée du canton de Vaud, pour son appui fidèle et pour sa reconnaissance de l'apport spécifique du CSP ; les paroisses, pour leurs dons et leurs collectes réguliers.

Un chaleureux merci aussi à nos fournisseurs pour leur collaboration et leur soutien, et aux membres de l'Association du CSP Vaud pour leur contribution régulière.



ORGANES DE L'ASSOCIATION



BUREAU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- **Présidente** : Monique Gisel, avocate
- **Vice-président** : Vincent Pelet, juge cantonal
- **Secrétaire** : Monique Brandt, assistante sociale

COMMISSION DE GESTION

- Anne-Catherine Gaillard Barniske, ébéniste, jusqu'en juin 2014
- Françoise Golay, infirmière
- Rolf Hersperger, expert-comptable, depuis juin 2014
- Charles Moinat, professeur et ancien directeur d'école, depuis juin 2014
- Paul Sunderland, ingénieur, jusqu'en juin 2014
- Françoise Wermeille, actuaire

RÉVISEURS DES COMPTES

Deloitte SA

COMITÉ

- **Présidente** : *Anne Baehler Bech, députée Verts, secrétaire générale de l'ASLOCA Vaud
- Martine Burger Heim, professeure EESP (EERV région Nord vaudois)
- Marie-Chantal Collaud, formatrice et coordinatrice bénévolat
- Pierre Desponds, ingénieur-économiste
- Gabriel Dutoit, journaliste (EERV, région Lausanne-Epalinges), jusqu'en décembre 2014
- Pascale Gilgien, déléguée du Conseil synodal de l'EERV
- Antoine Hartmann, juriste (collaborateur CSP)
- Jean Martin, ancien médecin cantonal, jusqu'en décembre 2014
- *Jacques Monnier-Raball, ancien directeur de l'Ecole cantonale d'art de Lausanne (ECAL)
- Nicole Pletscher, secteur Accueil (collaboratrice CSP)
- Anny Racine, animatrice, bénévole CSP
- Jean-Marc Ray, planificateur-production (EERV, région Lausanne-Epalinges)
- *Nicole Richard, professeure EESP
- Rebecca Ruiz, criminologue, présidente du Parti socialiste lausannois
- Myriam Schwab Ngamije, la Fraternité (collaboratrice CSP)
- Bernard Voutat, professeur Unil

VOIX CONSULTATIVES AU COMITÉ ET AU BUREAU

- Hélène Küng, directrice
- Mike Winzeler, responsable administration et finances

* Membres du Bureau



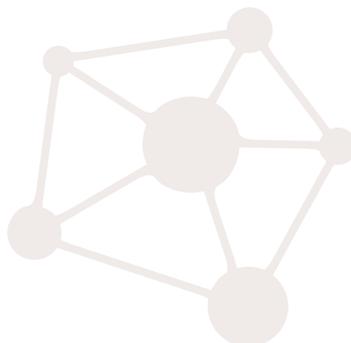
GLOSSAIRE ET ACRONYMES



AccEnt	Accompagnement en entreprise. Une mesure du programme FORJAD		
Agrilogie	Formation professionnelle agricole		
AI	Assurance invalidité		
AVS	Assurance vieillesse et survivants		
BCI	Bureau cantonal de l'intégration		
CCF	Consultation Couple et Famille (CSP)		
CEMEF	Centre d'enseignement des métiers de l'économie familiale		
CEPV	Centre d'enseignement professionnel de Vevey		
CERD	Committee on the Elimination of Racial Discrimination (Comité de l'Organisation des Nations Unies pour l'élimination de la discrimination raciale)		
CFEJ	Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse		
CGPI	Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion		
CMS	Centre médico-social		
COFOP	Ecole des métiers qui dépend de la Direction générale de l'enseignement post-obligatoire (DGEP)		
CSP	Centre social protestant		
CSP.ch	Association des Centres sociaux protestants		
CPRSI	Commission protestante romande Suisses-Immigrés		
CSR	Centre social régional		
CVAJ	Centre vaudois d'aide à la jeunesse		
DFJC	Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (Canton de Vaud)		
DSAS	Département de la santé et de l'action sociale (Canton de Vaud)		
EESP	Ecole d'études sociales et pédagogiques – Haute Ecole de travail social et de la santé		
EPCA	Ecole professionnelle du Chablais		
EPM	Ecole professionnelle de Montreux		
EPSIC	Ecole professionnelle pour les métiers de l'industrie et de l'artisanat		
ETML	Ecole technique – Ecole des métiers		
FASL	Fondation lausannoise pour l'animation socio-culturelle		
FORJAD	Programme d'insertion des jeunes adultes par la formation professionnelle mis sur pied par le		
			Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) et le Département de l'économie (DEC)
		FRC	Fédération romande des consommateurs
		GBS	Gestion de budget spécialisée
		GINKGO	Programme de la Ville de Vevey destiné aux jeunes en difficulté
		GLAJ	Groupe de liaison des activités de jeunesse
		HEIG	Haute Ecole d'ingénierie et de gestion
		HEP	Haute Ecole pédagogique du canton de Vaud
		HES	Haute Ecole spécialisée
		LAVI	Loi fédérale sur les victimes d'infractions (Centre LAVI : consultations pour victimes d'infractions)
		MOBILET'	Motivation, bilan et travail
			Association proposant des mesures de transition entre l'école et l'intégration professionnelle (fondée par le CVAJ, la Maison des Jeunes et le CSP (Jet Service))
		MACIT	Mesures d'actions citoyennes (travail bénévole pour personnes à l'aide sociale, mesures encadrées par l'Association Bénévolat Vaud)
		ODAE	Observatoire romand du Droit d'asile et des étrangers
		ODM	Office fédéral des migrations
		ONG	Organisation non gouvernementale
		OPTI	Organisme pour le Perfectionnement scolaire, la Transition et l'Insertion professionnelle (Enseignement post-obligatoire – Canton)
		PC	Prestations complémentaires
		PRS	Politique et recherche sociales, CSP
		RAC	Classes de raccordement
		RAVEO	Ramassage et Vente d'objets d'occasion, CSP
		RH	Ressources humaines
		RI	Revenu d'insertion (aide sociale)
		SPAS	Service de prévoyance et d'aide sociales
		SPJ	Service de protection de la jeunesse
		SSP	Service social polyvalent du CSP
		UNAFIN	Unité d'assainissement financier – Service social de la Ville de Lausanne



PARTENAIRES ET RÉSEAUX



Le CSP collabore avec plus de 150 partenaires institutionnels, associations et autres organisations aux niveaux communal, cantonal et fédéral. Ce travail en réseau est indispensable pour la qualité du travail social accompli et sa pertinence. Merci à eux tous.

LES GALETAS ET LES BOUTIQUES

Pour vos dons et vos achats de meubles, de livres, d'habits, de jouets et d'objets en tous genres.

Le Galetas de la Blécherette

Ch. de la Tuilière 5
1052 Le Mont-sur-Lausanne
tél. 021 646 52 62
galetasblecherette@csp-vd.ch

La Boutique Livres de Lausanne

Escaliers-du-Marché 9
1003 Lausanne
tél. 021 312 96 16
boutiquelausanne@csp-vd.ch

LES CSP DANS LES AUTRES CANTONS

CSP Genève

Village-Suisse 14
CP 1211 Genève 8
tél. 022 807 07 00
fax. 022 807 07 01
info@csp-ge.ch

CSP Berne-Jura

Rue Centrale 59
2740 Moutier
tél. 032 493 32 21
fax. 032 493 22 82
info@csp-beju.ch

Le Galetas de la Riviera

Rue du Marché 19
1820 Montreux
tél. 021 963 33 55
galetasriviera@csp-vd.ch

La Boutique de Morges

Rue de Lausanne 4 bis
1110 Morges
tél. 021 801 51 41
boutiquemorges@csp-vd.ch

CSP Neuchâtel

Rue des Parcs 11
2000 Neuchâtel
tél. 032 722 19 60
fax. 032 722 19 79
csp.neuchatel@ne.ch

Temple-Allemand 23
2300 La Chaux-de-Fonds
tél. 032 967 99 70
fax. 032 967 99 79
csp.cdf@ne.ch

Le Galetas de la Broye

Rue des Terreaux 10
1530 Payerne
tél. 026 660 60 10
galetasbroye@csp-vd.ch

www.csp.ch

www.galetas.ch

LE CENTRE SOCIAL PROTESTANT VAUD EST À VOTRE SERVICE

Institution sociale privée, ouverte à tous, sans distinction. Consultations sociales gratuites

A Lausanne

Consultation Couple et Famille

Consultation juridique

Jet Service, pour les jeunes de 16 à 25 ans

La Fraternité, pour les personnes immigrées

Service social polyvalent

Et dans le canton

Bex	Consultation juridique
Bussigny	Service social polyvalent
Echallens	Consultation Couple et Famille
Morges	Consultation juridique
Nyon	Consultation juridique
Orbe	Consultation Couple et Famille Consultation juridique
Oron-la-Ville	Consultation Couple et Famille
Payerne	Consultation Couple et Famille Consultation juridique La Fraternité Service social polyvalent
Renens	Consultation juridique
Vevey	Consultation juridique Jet Service
Yverdon-les-Bains	Consultation Couple et Famille Consultation juridique Jet Service Service social polyvalent



Centre social protestant Vaud

Beau-Séjour 28
1003 Lausanne
tél. 021 560 60 60
www.csp.ch/vd

Pour garantir la pérennité
et l'indépendance du CSP :

Merci pour votre don !

CCP 10 – 252 – 2
IBAN CH09 0900 0000 1000 0252 2